

Chapitre 7

L'intégration des chaînes de valeur en Afrique de l'Ouest et l'industrie agroalimentaire

Ce chapitre met en avant l'importance stratégique des chaînes de valeurs agroalimentaires en Afrique de l'Ouest pour une reprise économique durable et l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). La première section livre un aperçu de l'intégration aux chaînes de valeur mondiales (CVM) dans la région. Elle montre l'impact du COVID-19 sur une économie régionale insuffisamment intégrée aux CVM en amont, même si certaines filières se distinguent, comme les mines et carrières ainsi que l'agroalimentaire. La seconde section s'intéresse au potentiel des chaînes de valeur agroalimentaires pour tirer parti des ressources agricoles importantes de la région et créer des emplois de qualité, et identifie les contraintes ralentissant leur développement. La troisième section propose, enfin, des politiques publiques visant à renforcer l'intégration de la région aux chaînes de valeurs agroalimentaires.

BRIEF EN

La pandémie COVID-19 n'a pas été sans conséquences sur le développement des chaînes de valeur ouest-africaines, qui peinent déjà sous le poids des problèmes structurels auxquels les économies font face. Les liens de production restent encore faibles entre les pays de la sous-région, mais ceux des filières agroalimentaires n'en restent pas moins stratégiques pour l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). La région dispose en effet d'atouts naturels et d'une main-d'œuvre abondante qui pourraient impulser le développement des chaînes de valeur agroalimentaires (CVA), et en faire un véritable vecteur de création d'emplois de qualité. Le développement des CVA permettrait également de créer des opportunités de commerce afin de répondre au besoin de sécurité alimentaire et favoriser la participation des pays d'Afrique de l'Ouest aux échanges mondiaux.

Cependant, divers obstacles affectent les différents maillons de la CVA, notamment l'inefficience productive induite par les pratiques agricoles et les chocs environnementaux, le faible niveau de transformation au niveau régional et l'existence de barrières non tarifaires ainsi que de taxes non officielles. S'ajoute à cette liste le déficit en infrastructures, qui ne permet pas de capter de nouvelles opportunités.

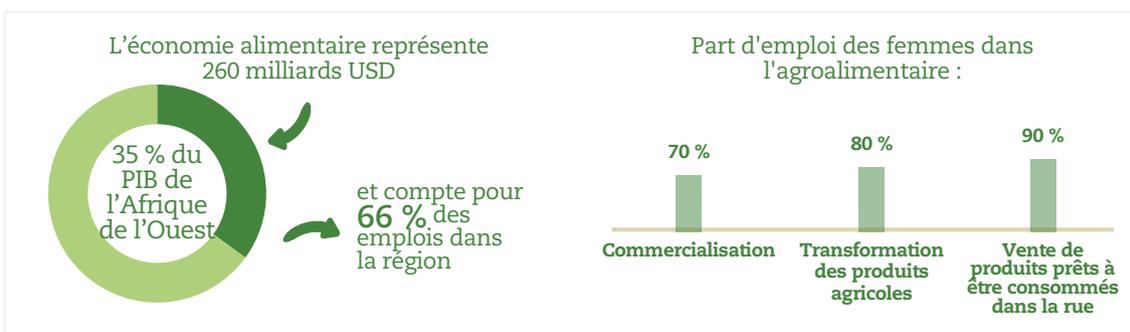
Deux axes d'intervention sont prioritaires : i) promouvoir des CVA inclusives, durables et vecteur d'emplois de qualité ; ii) renforcer la coopération régionale et continentale afin d'améliorer la compétitivité du secteur et tirer pleinement parti de la ZLECAf.

Afrique de l'Ouest

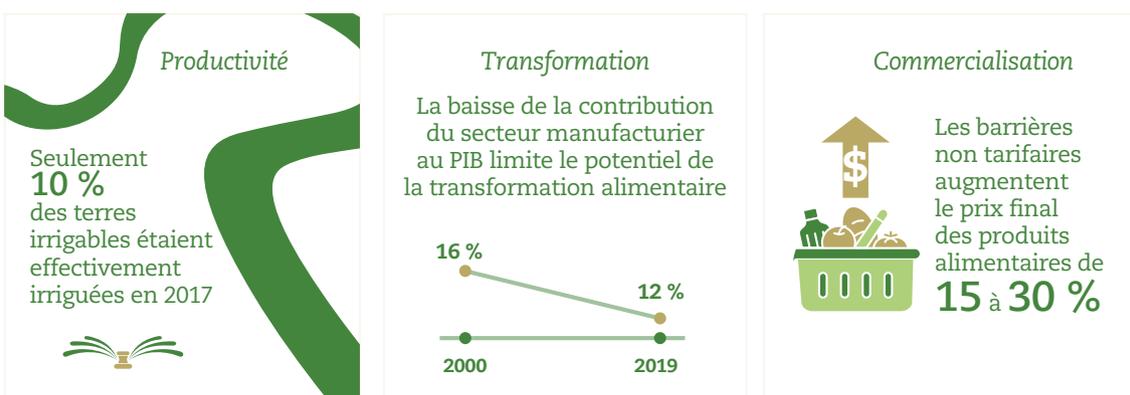
L'Afrique de l'Ouest et les chaînes de valeur mondiales



Potentiel des chaînes de valeur agroalimentaires

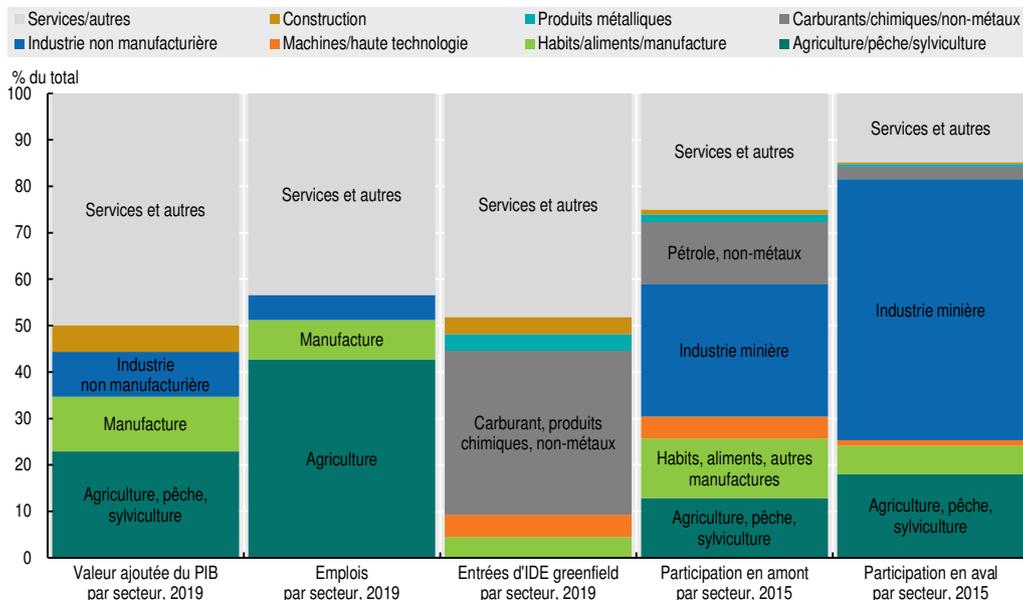


Contraintes au développement des chaînes de valeur agroalimentaires



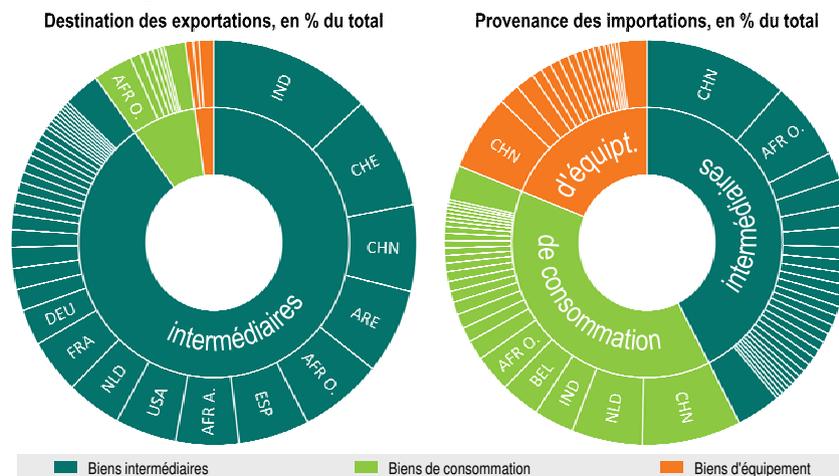
Profil régional de l'Afrique de l'Ouest

Graphique 7.1. Profils économiques et commerciaux de l'Afrique de l'Ouest, exprimés en % du total



Notes : PIB : produit intérieur brut ; IDE : investissement direct étranger. Les différentes sources de données n'utilisent pas les mêmes définitions pour les secteurs économiques, les produits de base ou les activités. Les codes couleur permettent néanmoins de matérialiser les domaines de convergence entre bases de données. Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2020a), *Rapport sur le développement dans le monde 2020*, base de données sur les CVM, www.worldbank.org/en/publication/wdr2020/brief/world-development-report-2020-data ; fDi Markets (2021), *fDi Markets* (base de données), www.fdiintelligence.com/fdi-markets ; et Banque mondiale (2021), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <https://databank.banque mondiale.org/reports.aspx?source=world-development-indicators>. StatLink <https://doi.org/10.1787/888934300638>

Graphique 7.2. Principaux partenaires commerciaux de l'Afrique de l'Ouest, ventilés par échanges de biens intermédiaires, de consommation et d'équipement



Notes : Les pays partenaires sont identifiés par leurs codes ISO à trois lettres. Les pays d'Afrique sont regroupés selon les cinq sous-régions définies par l'Union africaine : AFR C. = Afrique centrale ; AFR E. = Afrique de l'Est ; AFR N. = Afrique du Nord ; AFR A. = Afrique australe ; AFR O. = Afrique de l'Ouest. Le commerce au sein de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) n'est pas pris en compte. Source : Calculs des auteurs d'après CEPII (2021), BACI (base de données), www.cepii.fr/cepii/en/bdd_modele/presentation.asp?id=37. StatLink <https://doi.org/10.1787/888934300657>

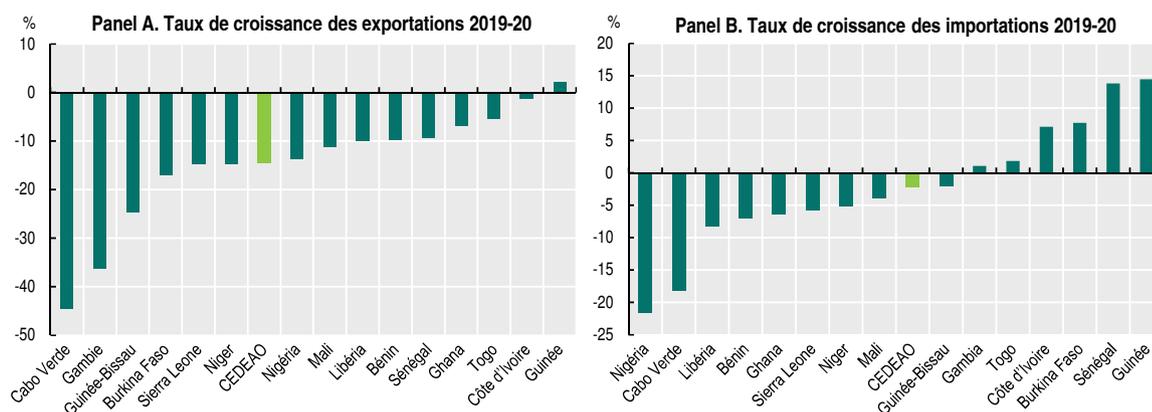
L'Afrique de l'Ouest fait face à des problèmes structurels aggravés par la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu un fort impact sur les économies des pays d'Afrique de l'Ouest à diverses échelles

En 2020, la croissance économique a été impactée dans les 15 pays de la zone, mais de façon variable. Les plus exposés aux chocs externes ont été très touchés. Le Cabo Verde, la Guinée-Bissau, la Sierra Leone et le Nigéria ont vu leur PIB réel chuter, de -14 % au Cabo Verde à -1.8 % au Nigéria (FMI, 2021). Ailleurs, un ralentissement de la croissance a été observé, passée de 6.2 % à 2.3 % en Côte d'Ivoire entre 2019 et 2020 et réduite de 5.6 points de pourcentage au Ghana. En cause, les différentes mesures de restriction imposées, tant au niveau local qu'international, qui ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et affecté les prix des principaux produits d'échanges.

Les flux de biens et services ont connu une contraction notable dans la plupart des pays. En effet, les exportations se sont réduites de 15 % en moyenne entre 2019 et 2020 dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). S'agissant des importations, on observe également une contraction dans la majorité des pays, allant de -25 % pour le Nigéria à -2 % pour la Guinée-Bissau (graphique 7.3). Six pays ont néanmoins enregistré une croissance de leurs importations de biens et services, portant ainsi le taux de variation moyen dans la CEDEAO à -2 % (FMI, 2021).

Graphique 7.3. Focus pays : évolution des flux de biens et services sur la période 2019-20



Source : Calcul des auteurs sur la base de données du rapport FMI (2021), *World Economic Outlook*, www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April.

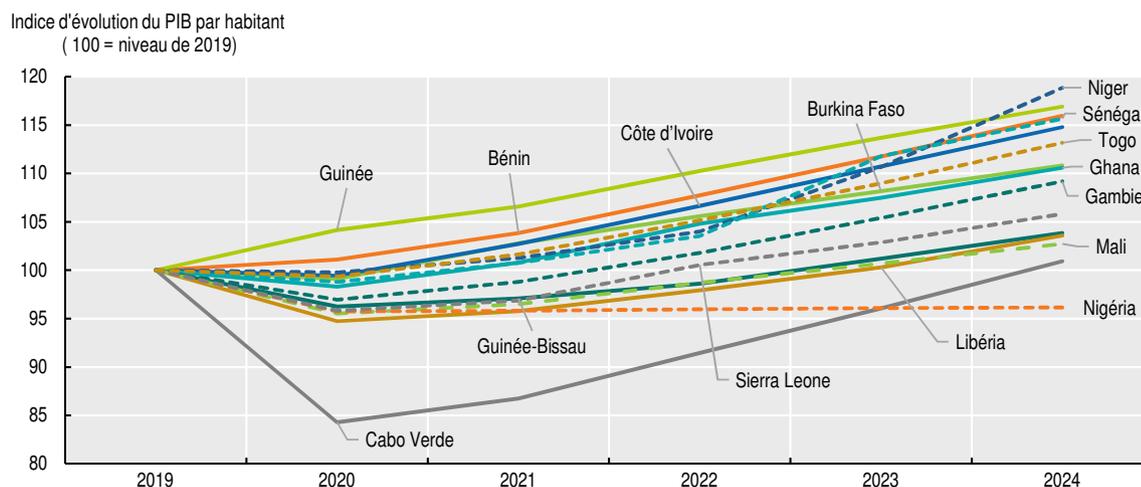
StatLink <https://doi.org/10.1787/888934300676>

Les flux financiers entrants de la sous-région ont également été affectés par la sévérité de la crise. Les transferts de fonds de la diaspora vers les pays de la CEDEAO ont connu un repli sur 2019-20 de l'ordre de 20 % (Banque mondiale, 2021). Les transferts vers le Nigéria, qui comptait à lui seul en 2019 pour 69 % des flux entrants en Afrique de l'Ouest, se sont réduits de 28 % en 2020. Le Ghana, deuxième plus grand percepteur de transferts de fonds de la diaspora dans la sous-région avec 11 % du total en 2019, a vu cette manne diminuer de 12 %. De même, un recul de 18 % des IDE a été observé sur la période (CNUCED, 2021).

Assurer une reprise économique post-COVID durable impose de maintenir un certain soutien aux secteurs productifs. Globalement, la croissance a bien redémarré dans tous les pays, mais le rétablissement n'est pas encore complet, surtout quand on considère la création de richesse par habitant. Au rythme actuel de la reprise, un premier groupe

de huit pays devrait pouvoir regagner fin 2021 le niveau de PIB par habitant d'avant la crise COVID-19 (graphique 7.4). Par contre, les sept autres ne retrouveront probablement pas leur PIB par habitant de 2019 avant fin 2024, voire 2025. Or, les marges de manœuvre budgétaires restent limitées. Les différentes mesures gouvernementales de soutien d'urgence en faveur des ménages et des entreprises en 2020 mettent déjà les finances publiques sous tension dans nombre de pays. La Côte d'Ivoire a ainsi vu son ratio dette/PIB passer de 41.2 % à 45.7 % entre 2019 et 2020, le Ghana de 64 % à 78 % entre septembre 2019 et septembre 2020, et le Nigéria de 29.2 % à 35 % (FMI, 2021).

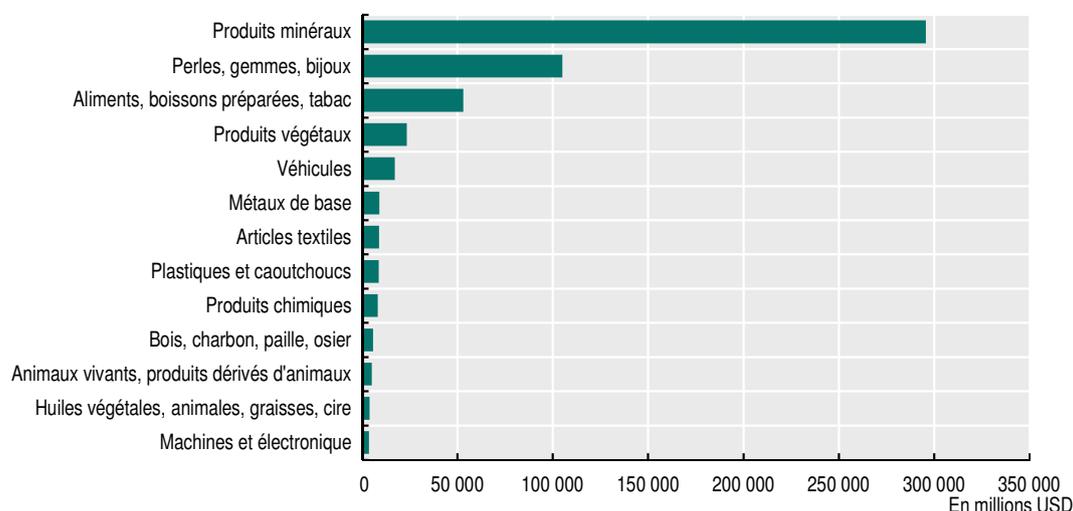
Graphique 7.4. Projection des niveaux de PIB par habitant dans les 15 pays d'Afrique de l'Ouest, 2019-24 (base 100 = année 2019)



Source : Calcul des auteurs sur la base de données du rapport FMI (2021), *World Economic Outlook*, <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/October>.
StatLink <https://doi.org/10.1787/888934300695>

Le faible poids de l'industrie de transformation demeure une préoccupation majeure à l'échelle sous-régionale. En effet, la production et les exportations en Afrique de l'Ouest portent surtout sur des produits agricoles et miniers non transformés, dont les prix dépendent des cours mondiaux. À titre d'illustration, le poids du secteur manufacturier dans le PIB de la sous-région s'avère très faible, en déclin depuis plusieurs années. Il est passé de 16 % en 2000 à 12 % en 2019 (Banque mondiale, 2021). De même, parmi les principaux biens exportés en Afrique de l'Ouest figurent surtout des produits primaires – minéraux et aliments (graphique 7.5).

Graphique 7.5. Exportations cumulées par catégorie de produits, Afrique de l'Ouest, 2015-19 (millions USD)



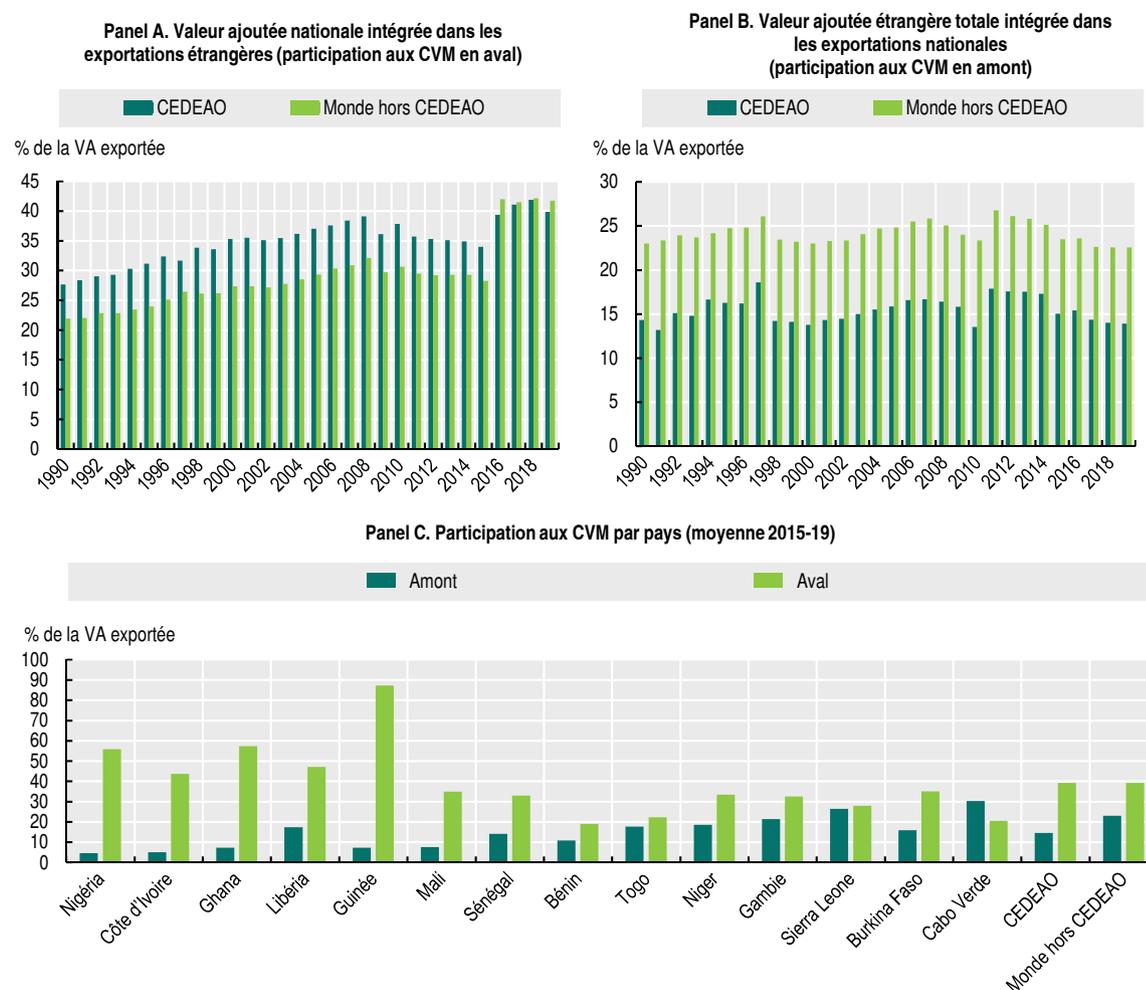
Source : Calcul des auteurs sur la Base d'analyse du commerce international (Baci) du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII, 2021), www.cepii.fr/cepii/fr/bdd_modele/presentation.asp?id=37.
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934300714>

Le niveau de participation des pays de la CEDEAO aux chaînes de valeur mondiales et régionales demeure faible

La plupart des produits exportés restent au stade initial du processus de transformation et contiennent peu de valeur ajoutée étrangère. Le panel A du graphique 7.6 illustre la faible participation en amont des pays de la CEDEAO aux CVM par rapport à la moyenne mondiale sur la période 1990-2019. Autrement dit, les inputs en provenance de pays étrangers ont un poids limité dans les exportations des pays de la sous-région. La participation en aval, quant à elle, apparaît plutôt forte, même si elle implique nettement moins de bénéfices qu'une forte participation en amont. En effet, la plupart des biens exportés sont utilisés comme biens intermédiaires par les pays importateurs. Entre 2015 et 2019, la participation annuelle des pays de la CEDEAO aux CVM en aval s'élevait, en moyenne, à 39.2 % de la valeur ajoutée exportée. Tandis que leur participation annuelle aux CVM en amont s'élevait en moyenne à 14.5 % de la valeur ajoutée exportée (graphique 7.6).

Les pays de la CEDEAO sont donc clairement localisés plus en aval du processus de production par rapport au reste du monde. À ce titre, les dividendes liés au commerce international sont moindres pour ces derniers, car ils ne tirent pas autant parti que les autres des bénéfices liés à une forte participation en amont, notamment l'amélioration de la qualité et la réduction du prix des biens finaux produits grâce à l'utilisation d'intrants importés de meilleure qualité et de moindre coût (Fally et Hillberry, 2018).

Graphique 7.6. Aperçu de l'intégration de l'Afrique de l'Ouest dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), 1990-2019



Note : Les participations aux CVM en amont et en aval sont exprimées en pourcentage de la valeur ajoutée exportée (« VA exportée »). Dans ce graphique, la participation aux CVM et la valeur ajoutée exportée pour chaque année sont calculées à l'aide d'une matrice pays par pays de la valeur ajoutée apportée par chaque pays à la valeur ajoutée exportée des autres pays. La participation en amont aux CVM pour un pays donné est la somme du total de la valeur ajoutée déclarée des pays étrangers qui est intégrée dans ses exportations. La participation en aval aux CVM est la valeur ajoutée totale d'origine nationale intégrée dans les exportations des pays étrangers. Pour un pays donné et un année donnée, la valeur ajoutée exportée fait référence à la valeur ajoutée totale déclarée d'origine étrangère et nationale qui est intégrée aux exportations du pays. Les chiffres agrégés sont des moyennes non pondérées des chiffres nationaux.

Source : Calculs des auteurs basés sur les données de Casella et al. (2019), UNCTAD Eora Global Value Chain Database (base de données), <https://worldmrio.com/unctadgvc/>.

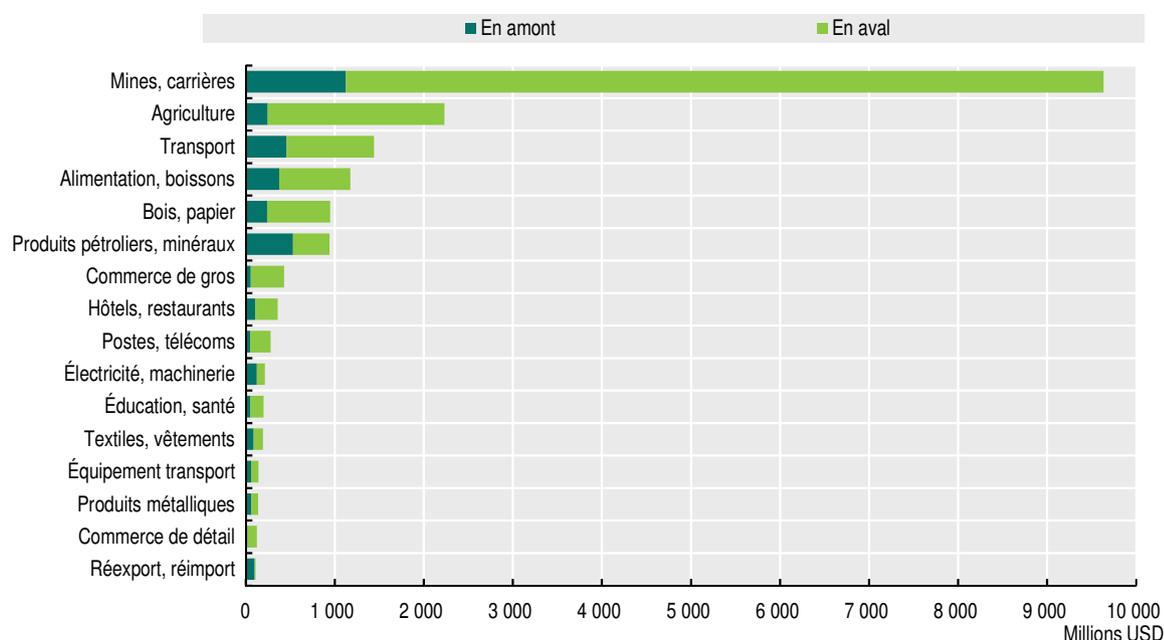
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934300733>

Certains secteurs clés représentent les principaux contributeurs de la participation des pays de la CEDEAO aux CVM. Il s'agit notamment des mines et carrières, qui génèrent l'essentiel des flux liés à la participation en amont et en aval (graphique 7.7). Le secteur agricole et l'alimentation figurent également en bonne place. Ceci se traduit par ailleurs par le poids des biens alimentaires et boissons dans les exportations de la région, représentant en moyenne 10 % des flux totaux sur la période 2015-19 selon les données du CEPII, contre respectivement 5 % pour l'ensemble du continent africain, 7 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 2 % pour les pays d'Asie à faibles revenus. Dans le même temps, 6 % des importations étaient consacrées aux biens alimentaires et boissons

en Afrique de l'Ouest contre 5 % pour l'ensemble du continent africain et 3 % pour les pays d'Amérique latine et d'Asie à faibles revenus.

De même, les nouveaux projets d'investissements (« *greenfield* ») en provenance des autres pays d'Afrique s'avèrent relativement plus élevés dans certains secteurs. Entre 2016 et 2021, les secteurs des infrastructures de communication, des produits chimiques, des matériaux de construction et des services financiers ont attiré en proportion plus d'investissements (effectifs et prévus) en provenance du reste de l'Afrique que les autres secteurs (graphique 7.8). D'où leur importance pour renforcer les liens économiques entre pays africains et favoriser l'intégration économique. Toutefois, ces derniers ne comptent que pour très peu dans la participation en amont et en aval des pays de la sous-région dans les CVM (graphique 7.7).

Graphique 7.7. Valeur totale de la participation en amont et en aval aux CVM par secteur en Afrique de l'Ouest, millions USD, 2015

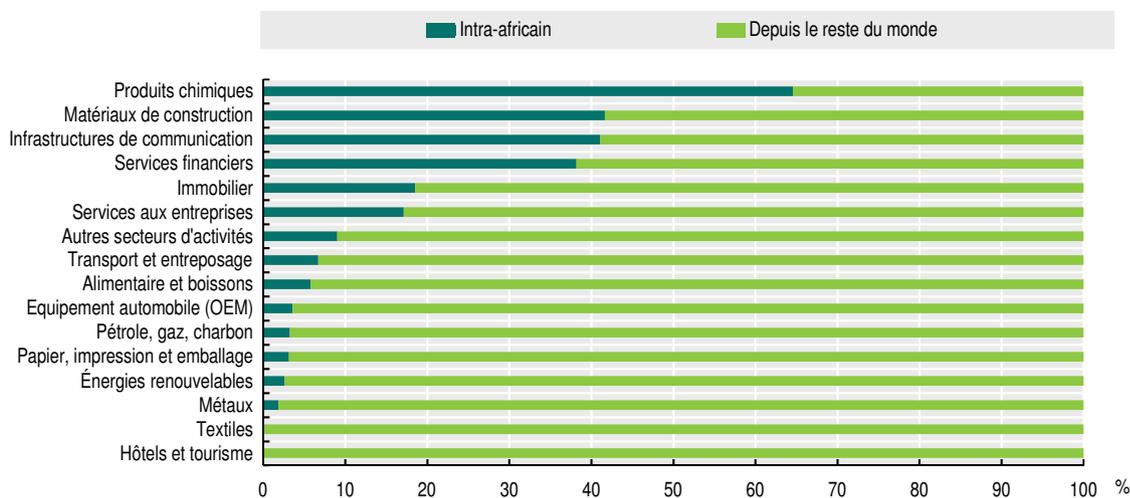


Source : Calcul des auteurs basé sur le module ICIO de Belotti, Borin et Mancini (2020), <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33361>

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934300752>

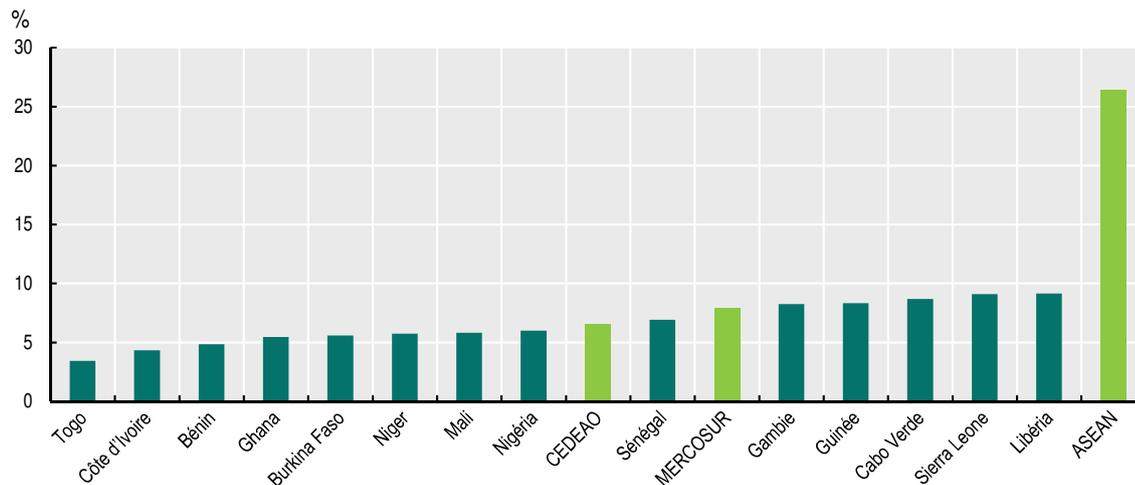
La participation des pays d'Afrique de l'Ouest aux CVR s'avère assez limitée. En effet, très peu d'intrants utilisés dans les processus de production proviennent d'autres pays de la région. En moyenne, 6,5 % de la valeur ajoutée exportée par les pays membres de la CEDEAO vers leurs partenaires sous-régionaux était réexportée vers des pays tiers (hors sous-région) en 2015 (graphique 7.9). À titre illustratif, ce chiffre était de 26 % pour les pays membre de l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Ceci suggère également que le niveau d'intégration économique régionale reste largement inférieur à son potentiel.

Graphique 7.8. Nouveaux projets d'investissements par secteur d'activité en Afrique de l'Ouest : part de l'intra-africain dans le cumul 2016-20, en %



Source : Calcul des auteurs sur la base de données de fDi Markets (2021), Financial Times, <https://www.fdimarkets.com/>. StatLink <https://doi.org/10.1787/888934300771>

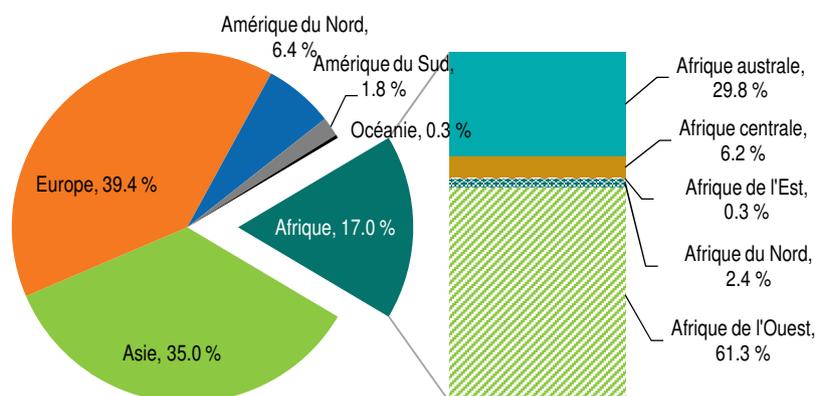
Graphique 7.9. Proportion des exportations intrarégionales réexportée vers des pays tiers, 2015



Source : Calcul des auteurs basé sur le module ICIO de Belotti, Borin et Mancini (2020), <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33361>. StatLink <https://doi.org/10.1787/888934300790>

En 2019, seulement 17 % des exportations des pays de la CEDEAO étaient destinées aux pays africains, contre 39 % à destination de l'Europe et 35 % de l'Asie (graphique 7.10). Cela dit, 61 % des exportations vers l'Afrique des pays de la CEDEAO étaient destinées aux pays de la sous-région. Les liens de production entre pays ouest-africains sont donc plus importants qu'avec le reste du continent.

Graphique 7.10. Destination des exportations des pays d'Afrique de l'Ouest, 2019



Source : Calcul des auteurs sur la base de données BACI du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII, 2021), www.cepii.fr/cepii/fr/bdd_modele/presentation.asp?id=37.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934300809>

La reprise économique post-COVID durable en Afrique de l'ouest requiert une réponse efficace au problème de sécurité alimentaire

Les chaînes d'approvisionnement s'avèrent particulièrement fragiles. Les mesures restrictives adoptées au niveau régional et international – fermeture des frontières terrestres et restrictions des mouvements des personnes – ont induit de fortes perturbations dans l'approvisionnement alimentaire en Afrique de l'Ouest. La mobilité du cheptel transhumant a été sévèrement altérée au Bénin et dans certaines zones du Niger. Les prix des denrées de base ont augmenté par rapport à la moyenne des cinq dernières années (CILSS, 2020), tandis que les revenus des vendeurs ambulants et restaurateurs se sont amenuisés. Pas moins de 44 % des ménages interrogés opérant dans le secteur informel associent à la crise une baisse sévère de leur revenu (Koffi et al., 2020). Très vite, lors d'une visioconférence tenue le 30 mars 2020, les ministres en charge de l'agriculture et de l'alimentation se sont préoccupés des conséquences d'une éventuelle perturbation prolongée des circuits d'approvisionnements régionaux. Par la suite, plusieurs de ces mesures restrictives ont été allégées ou supprimées dès le mois de mai 2020.

De nombreuses mesures gouvernementales ont été déployées pour maintenir le secteur agroalimentaire à flot, notamment au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Ghana. Au Burkina Faso, 30 milliards de francs CFA (XOF) ont été réservés à l'acquisition d'intrants agricoles et d'aliments pour bétail. En Côte d'Ivoire, un soutien financier de l'ordre de 250 milliards XOF a été mis en place en faveur des producteurs des principaux produits d'exportations (cacao et anacarde, entre autres), mais aussi pour soutenir la production vivrière (Gouvernement de Côte d'Ivoire, 2020). Au Ghana, le nombre de bénéficiaires de fertilisants et de semences est passé de 1,2 à 1,5 million de personnes (MoFEP, 2020). Par ailleurs, un soutien aux entreprises du secteur informel a été mis en place dans plusieurs pays de la région : 5 milliards XOF pour les vendeuses burkinabè de fruits et légumes, ainsi que 100 milliards XOF pour soutenir l'ensemble des acteurs du secteur informel au Burkina Faso (Gouvernement du Burkina Faso, 2020).

Des soutiens financiers directs et la distribution d'aliments ont également été déployés en faveur des populations les plus vulnérables. La Côte d'Ivoire a par exemple réservé 170 milliards XOF pour soutenir les ménages les moins favorisés (Gouvernement de Côte d'Ivoire, 2020), et le Sénégal 69 milliards XOF (OCDE/CSAO, 2020b). En avril 2020, le gouvernement du Togo a lancé l'initiative « Novissi » afin de soutenir mensuellement les plus démunis tout au long de la période d'état d'urgence. Trois semaines après son lancement,

le programme comptait 1.3 million de personnes inscrites et 500 000 bénéficiaires avaient déjà reçu leur premier versement, entre 10 500 XOF et 12 500 XOF (environ 20 USD) via leur portefeuille électronique personnel pour répondre aux besoins de base (nourriture, eau, électricité, communication). Dans une tribune publiée en mai 2020, deux Prix Nobel d'économie, Esther Duflo et Abhijit Banerjee, ont salué cet exemple (Duflo et Banerjee, 2020).

En dépit de ces efforts significatifs, les problèmes de sécurité alimentaire persistent dans la région. Les projections pré-COVID prévoyaient que 11.4 millions de personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire aiguë entre mars et mai 2020 et jusqu'à 17 millions entre juin et août, saison creuse entre deux moissons pendant laquelle les stocks alimentaires sont au plus bas (OCDE/CSAO, 2020c). La pandémie de COVID-19 a détérioré la situation. En 2020, la production vivrière a enregistré une hausse de 5.1 % par rapport à 2019 et de 14.8 % par rapport à la production moyenne des cinq dernières années au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine – UEMOA (BCEAO, 2021). Mais l'Afrique de l'Ouest est la région du monde qui a vu le plus croître la sous-alimentation, passée de 12.9 % à 18.7 % de prévalence entre 2019 et 2020, soit 75.2 millions de personnes concernées en 2020, contre 50.6 millions en 2019 (FAO et al., 2021).

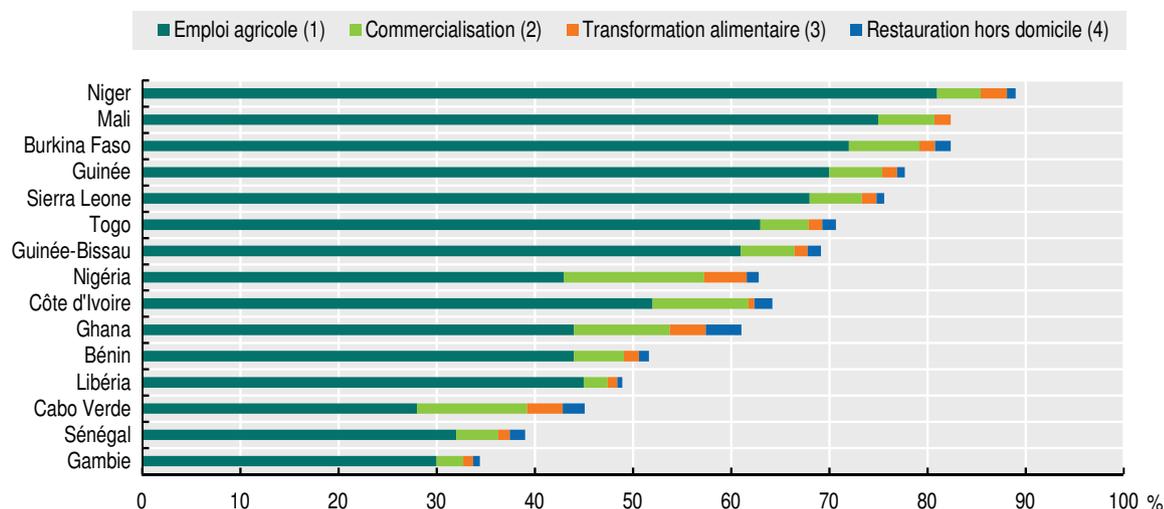
Le fort potentiel agricole ouest-africain peut contribuer à favoriser une reprise économique durable et inclusive

Les dynamiques démographiques et urbaines restent favorables au développement de chaînes de valeur agroalimentaires régionales

L'économie agroalimentaire reste un vecteur essentiel pour la création d'emplois. Le secteur agricole constitue le principal pourvoyeur d'emplois de la région : plus de 50 % des populations vivent en milieu rural et 65 % des actifs travaillent dans le secteur agricole. Les femmes représentent 80 % de l'emploi dans la transformation des produits agricoles, 70 % dans la commercialisation et près de 90 % dans la vente de produits prêts à être consommés dans la rue (Allen, Heinrigs et Heo, 2018 ; OCDE/CSAO, 2019). En tout, l'ensemble des segments de l'économie alimentaire en Afrique de l'Ouest emploie 82 millions de personnes, soit 66 % de l'emploi total dans la région (Allen, Heinrigs et Heo, 2018 ; OCDE/CSAO, 2021).

La dynamique de la demande régionale offre des opportunités de commerce aux agriculteurs et aux entreprises et industries agroalimentaires. En 2018, la valeur de la production agricole régionale était de 84 milliards USD (FAOSTAT, 2020), avec des opportunités plus importantes en aval. La contribution totale de l'économie alimentaire, en allant de la production agricole aux services de restauration, en passant par la commercialisation et la transformation, représente 260 milliards USD en Afrique de l'Ouest, soit 35 % du PIB (Allen, Heinrigs et Heo, 2018). En moyenne, les ménages ouest-africains consacrent 50 % de leurs dépenses à l'alimentation. Au Nigéria par exemple, la croissance du secteur du poulet est évaluée à 20 % par an sur la période 2010-20 (Adeyeye, 2017). Plusieurs sociétés locales approvisionnent la demande croissante des villes du sud-ouest en s'appuyant sur des réseaux de producteurs de maïs dans le centre et le nord du pays pour l'alimentation des volailles (Ghins et Zougbedé, 2019).

Graphique 7.11. Contribution à l'emploi total de l'économie alimentaire en Afrique de l'Ouest, 2018



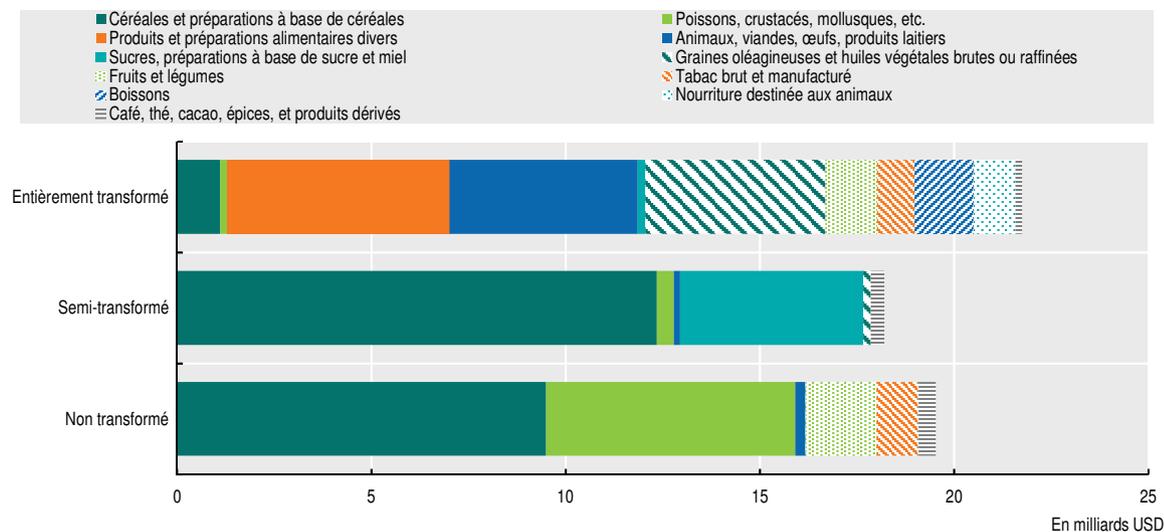
Note : (2+3+4) = Emploi non agricole ; (1+2+3+4) = Emploi dans l'économie alimentaire.

Source : Illustration des auteurs, d'après les données modélisées par Allen, Heinrigs et Heo (2018), <https://doi.org/10.1787/56d463a9-fr>.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934300828>

Cette demande alimentaire reste davantage orientée vers les produits transformés. La croissance démographique et l'urbanisation rapide soutiennent la demande. La population totale, estimée à 400 millions de personnes en 2020, devrait atteindre 540 millions en 2030 (OCDE/CSAO, 2020a). La transition urbaine modifie les habitudes alimentaires, notamment avec l'émergence d'une importante classe moyenne africaine, qui regroupe les revenus compris entre 2 à 20 USD par jour et par personne en parité de pouvoir d'achat (PPA). Les villes concentrent plus de 67 % de la demande alimentaire, tandis que l'urbanisation induit des changements dans les modes de consommation. Alors que l'alimentation représente 55 % de leurs revenus, les ménages préfèrent les produits transformés (jus de fruits, pâtes, conserves) qui offrent plus de facilités logistiques et de cuisson (Allen et Heinrigs, 2016). La transformation locale ne suffit pas encore à répondre à la demande. Entre 2016 et 2020, les pays de la CEDEAO ont ainsi importé près de 60 milliards USD de produits alimentaires aux deux tiers (67,2 %) semi-transformés ou transformés (graphique 7.12).

Graphique 7.12. Détail des produits alimentaires importés par les pays de la CEDEAO par niveau de transformation, total cumulé sur la période 2016-20, en milliards USD



Source : Calculs des auteurs d'après modélisation de Rieländer et Traoré (2015) et des données actualisées de COMTRADE, 2021 (consultées sur <https://wits.worldbank.org/> en octobre 2021).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934300847>

En termes de volumes de production, la région détient une position dominante à l'échelle mondiale sur plusieurs produits agricoles et alimentaires (tableau 7.1). Entre cinq et neuf pays d'Afrique de l'Ouest figurent régulièrement parmi les 20 premiers producteurs mondiaux d'une dizaine de produits agricoles (CUA/OCDE, 2019). En 2018, la production alimentaire de la région représentait 33,9 % de celle de l'Afrique, soit 81,4 milliards USD (FAOSTAT, 2020).

Au niveau des exportations, les produits agroalimentaires sont les plus représentés dans les paniers des 20 principaux produits. Parmi les 20 premiers produits d'exportation entre 2016 et 2019, 15 sont des produits agroalimentaires et représentent 33 % de la valeur de ce panier (tableau 7.2). Le secteur agroalimentaire offre ainsi à la région une bonne perspective de spécialisation. Les acteurs locaux disposent d'une solide expérience dans la transformation de plusieurs produits comme l'huile végétale et les dérivés du manioc (encadré 7.1), la canne à sucre et les fruits tropicaux. La Côte d'Ivoire et le Ghana s'investissent de plus en plus dans la transformation locale du cacao. Au Nigéria, la transformation industrielle du blé et du lait en poudre se développe à base d'intrants importés (Hollinger et Staats, 2015).

Tableau 7.1. Exemples de produits agricoles à fort potentiel en Afrique de l'Ouest

Produits agricoles	Production totale, 2019 (en milliers de tonnes)	Part de l'Afrique de l'Ouest dans les volumes de production mondiale, 2019 (en %)	Part de l'Afrique de l'Ouest dans les volumes de production africaine, 2019 (en %)
Fonio	700.5	100	100
Noix de karité	759.8	100	100
Ignames	69 892.2	94	96.5
Cacao, fèves	3 395.8	60.7	90.5
Gingembre	715.6	17.5	88.2
Fruits, agrumes, nda	4 558.5	31.4	85.9
Gombo	2 775.6	27.9	84.4
Noix de kola	255.9	83.5	83.5
Huile, noix de palme	17 168.9	4.2	78.5
Maïs frais	1 300.9	15.7	73.8
Noix de cajou non décortiquées	1 696.4	42.8	72.7
Mil	9 552.4	33.7	69.7
Pomme de cajou	167.6	12.7	68.3
Papayes	951	6.9	64.2
Oignons et échalotes frais	797.3	17.7	63.3
Taros (colocases)	4 619.5	43.8	60.6
Arachides non décortiquées	9 350.7	19.2	56.2
Manioc	100 877.6	33.2	52.5
Ananas	2 962.3	10.5	51.3
Sorgho	13 344.7	23.1	46.6
Piments doux et épicés	452.3	10.6	43.2
Plantains et autres	10 530.4	25.3	39.4

Source : Calculs des auteurs, sur la base des données FAOSTAT, <http://www.fao.org/faostat/fr/>.

Tableau 7.2. Place des produits agroalimentaires dans les 20 premiers produits d'exportation par pays en Afrique de l'Ouest (2016-19)

	Nombre des produits agroalimentaires dans les top 20 des produits exportés (2016-19)	Parts des produits agroalimentaires dans la valeur totale du panier des top 20 en pourcentage, 2019	Dont nombre de produits agroalimentaires exportés avec un ACR supérieur à 10
Bénin	11	17.5	3
Burkina Faso	11	5.5	5
Cabo Verde	9	85.1	2
Côte d'Ivoire	14	57.7	8
Gambie	4	91.7	10
Ghana	15	17.4	4
Guinée	9	2.2	2
Guinée-Bissau	5	95.4	1
Libéria	11	1.4	3
Mali	7	2.8	2
Niger	6	37.7	1
Nigéria	13	2.4	11
Sénégal	15	29.2	2
Sierra Leone	10	10.3	8
Togo	15	11.8	6
<i>Afrique de l'Ouest</i>	15	5.7	-

Note : Le panier de biens est composé de l'ensemble des biens d'exportation qui ont démontré un avantage comparatif révélé (ACR) suivant l'approche de Balassa (1965) pendant au moins quatre années consécutives (2016-19). Deux paniers sont identifiés : le premier est le panier des top 20 des exportations et qui intègre tous les produits d'exportation. Le second panier regroupe uniquement les produits agroalimentaires.

Source : Calculs des auteurs sur la base de données BACI du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII, 2021), www.cepii.fr/cepii/fr/bdd_modele/presentation.asp?id=37.

Encadré 7.1. Le manioc, une chaîne de valeur à fort potentiel

Le manioc représente l'une des plus importantes cultures à racines tropicales en Afrique de l'Ouest, avec plus de 100 millions de tonnes par an, soit 52.5 % et 33.2 % respectivement des productions africaine et mondiale. Les dérivés alimentaires sont divers (feuilles, semoule, *gari*, farine, pâte, etc.). La culture du manioc s'avère rentable, résistante face aux changements climatiques et peu exigeante en matière d'entretien. Elle reste cependant de type familial, du fait des groupements de petits producteurs, et s'étend sur de petites superficies allant jusqu'à 2 hectares pour les champs collectifs. Les femmes sont les plus représentées dans la chaîne de valeur, à hauteur de 80 % de la main-d'œuvre au niveau de la production, 100 % dans la transformation et 90 % dans la commercialisation. Le Nigéria produit chaque année 57 millions de tonnes de racines tubéreuses de manioc, ce qui en fait le premier producteur mondial (FAOSTAT, 2020).

La transformation se fait encore de manière artisanale avec des unités industrielles de petite taille, tandis que la vente s'opère à travers des circuits informels (restaurateurs, opérateurs privés exportant un peu partout en Afrique et en Europe). Les produits dérivés tels que le *gari* provenant du Nigéria et l'*attiéké* (semoule de manioc) produit en Côte d'Ivoire sont exportés vers d'autres pays, notamment en Guinée où existe un supermarché dénommé « la Maison de l'Attiéké ». De nouvelles initiatives se font jour, notamment au Nigéria où une technologie innovante transforme les épluchures fraîches en pulpe pour l'alimentation des animaux, ainsi qu'en biogaz, utilisé comme source d'énergie alternative, ce qui permet de réduire les émissions des combustibles fossiles.

Source : Compilation des auteurs.

Toutefois, diverses pesanteurs affectent les trois maillons et ralentissent le développement des chaînes de valeur agroalimentaires

Les trois principaux maillons de la chaîne de valeur agricole – à savoir : la production agricole, la transformation des produits et les activités de commercialisation – restent soumis à divers chocs externes et internes qui contraignent le développement du secteur. Il s'agit entre autres de l'inefficience productive induite par les pratiques culturelles et les chocs environnementaux, du faible niveau de transformation, lui-même dû au faible niveau de développement du capital humain, du système financier et des infrastructures socio-économiques, ainsi que de l'existence des barrières non tarifaires et taxes non officielles (tableau 7.3).

Tableau 7.3. Quelques contraintes au développement des chaînes de valeur agroalimentaires en Afrique de l'Ouest

Contraintes liées à la production agricole	
Faibles productivité, compétitivité et valeur ajoutée à travers tous les systèmes d'exploitation agricoles et des chaînes de valeur	<ul style="list-style-type: none"> • Variabilité et changement climatiques • Dégradation et appauvrissement des sols • Prédominance de l'agriculture pluviale • Contraintes biophysiques considérables dues aux parasites, maladies et mauvaises herbes • Régimes fonciers problématiques • Faible accès aux marchés d'intrants et à la production marchande • Faible capacité d'adaptation et d'adoption des innovations technologiques
Contraintes liées à la transformation	
Faible développement du capital humain, du système financier et des infrastructures économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de compétences techniques et professionnelles (ingénierie dans le secteur agro-alimentaires) • Faible niveau d'intégration des femmes dans la main-d'œuvre formelle • Faible appui aux PME locales du secteur agro-alimentaire • Faible intensité technologique

Tableau 7.3. Quelques contraintes au développement des chaînes de valeur agroalimentaires en Afrique de l'Ouest (suite)

Contraintes liées à la commercialisation	
Barrières non tarifaires et autres taxes parallèles non officielles	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplicité des points de contrôle • Faibles capacités logistiques • Procédures dysfonctionnelles de transit douanier • Primauté des intérêts nationaux au détriment des dispositions prises au niveau régional • Faible qualité de l'environnement des affaires • Faible labélisation des produits alimentaires • Restrictions quantitatives (imposition de quotas à l'importation) • Faible certification des produits alimentaires • Systèmes d'information des marchés peu développés • Multiplicité des monnaies

Source : Compilation des auteurs.

Le déficit infrastructurel dans la région accroît les coûts de commerce et ne permet pas de capter de nouvelles opportunités

L'offre d'énergie reste peu fiable et insuffisante pour soutenir la transformation de certains produits agricoles. L'accès à l'électricité et la fiabilité du réseau affichaient des scores respectifs de 51.5 et 40.5 en 2019 sur une échelle de 0 à 100 (FEM, 2019). Ceci implique des coûts supplémentaires pour la conservation des denrées périssables et affecte les prix sur les marchés. Les initiatives se multiplient pour développer le secteur des énergies renouvelables, mais le rythme d'investissement reste encore faible. Au Sénégal, la stratégie nationale de diversification des sources d'énergie mise en œuvre a permis d'accroître de 22 % la production totale d'électricité à travers le raccordement dans le réseau de 168 MW de solaire photovoltaïque, 51 MW d'énergie éolienne et 75 MW d'hydroélectricité. La Côte d'Ivoire attend également la construction de la première centrale électrique solaire flottante d'Afrique, annoncée depuis 2018.

Le faible développement des infrastructures de logistique-transport réduisent les opportunités d'intégration et affectent les coûts de commerce. La plupart des zones de production rurales demeurent enclavées par manque d'information ou d'infrastructures de transport adéquates. Le déficit d'infrastructures de transport (routes, chemins de fer, services du réseau ferroviaire) qui s'accompagne d'une insuffisance d'infrastructures de services publics et certains services spécifiques (places de marché, lieux de stockage, services logistiques et réseaux de communication, etc.) affectent l'efficacité des systèmes alimentaires (OCDE/CSAO, 2021). Alors que 12 pays sur 15 (à l'exception du Mali, du Burkina Faso et du Niger) sont dotés d'un littoral relativement important, le score de connectivité maritime moyen était de 13.6 pour une efficacité des services portuaires de 40.8 en 2019 sur une échelle de 0 à 100 (FEM, 2019). Au niveau régional, il n'existe que deux chemins de fer qui relient les pays enclavés, à savoir les corridors de Transrail (Dakar-Bamako) et Sitarail (Abidjan-Ouagadougou). Par ailleurs, l'absence de coordination dans la gestion du transit et l'inefficacité des opérations ne permettent pas d'optimiser les coûts et les délais de transport des marchandises (OMD, 2014). S'ajoutent plusieurs autres contraintes émergentes, liées à la qualité des infrastructures, la multiplicité des corridors parallèles non contrôlés et le paiement de frais illégaux sur les routes (Teravaninthorn et Raballand, 2009).

Encadré 7.2. L'ananas, un produit à forte croissance sous contrainte

Entre 1995 et 2016, la production mondiale d'ananas est passée de 12 à 25.5 millions de tonnes, dont 3 millions proviennent de l'Afrique. Le Nigéria est le premier producteur en Afrique et le huitième au niveau mondial avec 900 000 tonnes en 2016. Au Bénin, la filière occupe la troisième place avec 4.3 % du PIB agricole et 1.2 % du PIB global pour 400 000 tonnes de production annuelle (Kpenavoun Chogou, Gandonou et Fiogbe, 2017). Les exportations vers l'Union européenne (UE) s'élèvent à 2 949 tonnes pour le Bénin, 21 604 pour la Côte d'Ivoire et 13 517 pour le Ghana.

La filière a servi de tremplin pour l'auto-emploi et a vu naître en son sein des micro, petites et moyennes entreprises (PME) dans les domaines de la production, de la transformation et de l'exportation. Toutefois, selon Iwuchukwu, Nwobodo et Udoe (2017), les principales contraintes à la production d'ananas étaient les infrastructures, principalement le manque de routes d'accès, pour lequel l'Afrique de l'Ouest enregistre un déficit estimé à 100 milliards USD par an, et le manque de connaissances techniques sur l'utilisation de la technologie améliorée. Les stocks du Bénin ont été rejetés en Europe pour overdose d'éthéphon, un pesticide qui a permis d'accélérer la production d'ananas et d'accentuer le colorant jaune du fruit courant 2016-17. Le pays a dû suspendre l'exportation des ananas colorés par cette substance dont les résidus dans les fruits dépassaient les normes admises par l'UE.

Certaines entreprises leaders mettent en places des initiatives pour promouvoir la qualité des produits. Un cas illustratif est celui de l'entreprise Blue Skies installée au Ghana et au Bénin.

- Spécialisée dans la transformation des fruits et légumes frais produits dans la région, Blue Skies fait intervenir des ingénieurs agronomes qui appuient les producteurs en leur fournissant gratuitement des formations et un encadrement technique. Les producteurs bénéficient également d'un appui financier à taux zéro et d'un processus de certification des produits cultivés.
- La relation de l'équipe dirigeante avec les autorités locales s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), avec des engagements mutuels clairs, une approche qui contribue au développement économique et social dans le pays producteur. Blue Skies se positionne comme un modèle de développement de la CVA durable et une réussite pour la montée en gamme fonctionnelle. Elle a étendu ses activités au Bénin en 2020.

Source : Compilation des auteurs, à partir de *L'Économiste* (2019) ; BAfD/OCDE/PNUD (2014) ; Blue Skies (2020) ; <https://www.youtube.com/watch?v=GLYFcMF2YFQ>.

Tableau 7.4. Quelques composantes technologiques de la compétitivité économique en Afrique de l'Ouest, 2019

Pays	Infrastructures	Adoption des TIC	Indice « Business-to-Consumer » (B2C)	Protection de la propriété intellectuelle	Capacité d'innovation	Compétence de la main-d'œuvre
Bénin	40.2	23.4	21	50.6	28.4	50.6
Burkina Faso	34.8	26.8	19	45.9	24.8	40.5
Cabo Verde	53.7	44.7	-	47.9	24.8	48.5
Côte d'Ivoire	47.9	41.3	31	51.1	30.7	51.3
Gambie	47.4	31.4	-	49.1	30.5	54.1
Ghana	46.6	49.1	43	62	32.9	54.6
Guinée	41.7	28.7	14	40.6	34.9	54
Mali	43.9	27.9	22	32	29	45.7
Nigéria	39.7	33.4	53	33.3	32.2	38.8
Sénégal	51.3	35.8	43	56.6	31.9	54.6
<i>Afrique de l'Ouest</i>	44.7	34.3	-	46.9	30	49.3

Source : Calculs des auteurs sur la base de données du rapport du Forum économique mondial (FEM, 2019) et de la CNUCED (2020), UNCTADStat.

Politiques publiques pour renforcer la chaîne de valeur agroalimentaire en Afrique de l'Ouest

Depuis la crise alimentaire mondiale de 2008, la maîtrise des chaînes de valeur agroalimentaires occupe une place centrale dans les agendas politiques en Afrique de l'Ouest. La Politique agricole régionale (ECOWAP) de la CEDEAO « s'inscrit dans la perspective d'une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Productive et compétitive sur le marché intra-communautaire et sur les marchés internationaux, elle doit permettre d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses actifs » (CEDEAO, 2017). Mais pour réaliser ce potentiel, de meilleurs outils sont nécessaires, notamment en matière d'appuis aux petits acteurs locaux et de structuration des chaînes de valeur à l'échelle régionale. Cette section va se focaliser sur cinq axes stratégiques qui peuvent contribuer à l'atteinte de ces objectifs.

La participation des petits producteurs et fournisseurs locaux aux activités à forte valeur ajoutée peut être facilitée à travers un meilleur accès aux services innovants

Jusqu'ici, les CVA se développent essentiellement autour du secteur informel. En 2019, l'agriculture traditionnelle employait encore 42.19 % d'actifs occupés. En moyenne 76.5 % de travailleurs ouest-africains occupent un emploi vulnérable, le Cabo Verde se positionnant relativement mieux avec un taux de 35.2 %. Une part de 69.9 % des jeunes de plus de 15 ans qui y exercent sont indépendants, 17.7 % sont des aides familiales et à peine 18.5 % occupent un emploi salarié (OIT, 2020).

À court terme, les politiques à l'échelle nationale et régionale peuvent mettre à profit la dynamique des services numériques pour améliorer la prise en compte des acteurs du secteur informel dans les chaînes de valeur. Les startups spécialisées dans l'agritech et celles aux services innovants sont en plein essor en Afrique de l'Ouest. La région a vu naître la première licorne d'Afrique (Jumia au Nigéria) ainsi que d'autres startups dynamiques dans les services logistiques (AgroCent ; Kobo 360), le commerce électronique (Konga, Carmudi Janngo et Jovago), et surtout des plus grandes stars montantes dans les services de transactions mobiles et numériques en temps réel (Interswitch, OPay, Flutterwave, etc.). D'autres innovations telles que les modèles économiques partagés, les blockchains et les outils numériques de cadastrage et de sécurisation foncière sont prometteuses pour le développement de l'agriculture (CUA/OCDE, 2021).

Les gouvernements peuvent établir des collaborations avec les entreprises technologiques pour diffuser les meilleures pratiques agricoles. L'amélioration des services de vulgarisation agricole et la connexion des chaînes d'approvisionnement rurales et urbaines peuvent permettre de remporter de grandes victoires dans la lutte contre les poches de pauvreté et contre le travail informel dans les zones rurales.

- Par exemple, dans le but d'accroître l'accès au marché, le programme multi-pays myAgro travaille depuis 2011 avec plus de 89 000 petits exploitants agricoles au Mali, au Sénégal et en Tanzanie. Il a débuté par l'utilisation de solutions mobiles comme alternative au crédit et a rapidement évolué vers un soutien complet à tous les niveaux, de la livraison d'intrants de haute qualité à la formation. En chiffres, cela signifie une augmentation de 178 USD du revenu annuel par agriculteur et une augmentation de 78 % de la production (Rieckmann, 2020).
- Depuis 2012, le gouvernement du Nigéria, en partenariat avec Cellulant Ltd, utilise les téléphones mobiles pour gérer la distribution de semences et d'engrais dans les zones reculées par le biais de bons électroniques, réduisant ainsi les inefficacités

(CUA/OCDE, 2021). Des modèles similaires sont observés au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Libéria et au Sénégal (Goyal, 2014).

- De plus, bon nombre de grandes entreprises dans le secteur agro-industriel s'activent pour mettre en place des services d'appui à la traçabilité (encadré 7.3). Ces solutions mobiles permettent aux acteurs leaders d'interagir avec les petits producteurs agricoles, conduisant à des valeurs et des volumes de transaction plus importants (GSMA, 2016).

Par ailleurs, il faudrait continuer à baisser les coûts d'accès aux services et renforcer le cadre réglementaire pour le e-commerce. L'utilisation des services Internet coûte en moyenne quatre fois plus cher dans les pays de la région que dans les autres pays en développement, tandis que les infrastructures de communication ne sont pas utilisées pleinement. En 2019, l'indice *Business to Consumer* (B2C) qui traduit la capacité à réaliser le commerce électronique n'était que de 26.2 en Afrique de l'Ouest, allant de 5.4 (Niger) à 53.2 (Nigéria), pour une moyenne africaine de 33.6 (CNUCED, 2020). En mars 2020, le Ghana est devenu le premier pays africain à lancer un code QR universel qui permet à tous les résidents d'effectuer des paiements marchands instantanés à partir de leurs comptes bancaires, de *mobile money* ou leurs cartes internationales (GSMA, 2021).

Encadré 7.3. La digitalisation du dernier maillon de la chaîne de valeur agroalimentaire est en marche

Très peu de petits exploitants parviennent à épargner ou à accéder aux produits formels de crédit agricole, d'assurance et d'épargne. Pour pallier les déficits existants et favoriser des chaînes d'approvisionnement fiables, des opérateurs de services mobiles et certaines multinationales agroalimentaires investissent de plus en plus dans des innovations numériques pour les agriculteurs.

En août 2014, Advans, une institution de microfinance basée en Côte d'Ivoire, a ainsi lancé une initiative de collaboration avec l'opérateur mobile MTN Côte d'Ivoire et des coopératives de cacao. Un compte d'épargne sans agence, accessible via un compte mobile, a été attribué aux membres de 40 coopératives. L'effectif couvert a atteint 100 coopératives (13 500 agriculteurs dont 6 000 continuent d'être actifs) en 2017. En mai 2015, la Société ivoirienne de banque (SIB) a également lancé une collaboration avec l'opérateur mobile Orange Côte d'Ivoire pour la numérisation des paiements des primes semestrielles du cacao certifié durable de 1 000 planteurs.

De son côté, l'entreprise suisse Barry Callebaut a introduit en 2016 une application de géo-traçabilité dénommée « Katchilè » qui permet de suivre le parcours des fèves de cacao de 65 000 agriculteurs en Côte d'Ivoire. L'application a également été lancée au Ghana et en Indonésie. La multinationale américaine Cargill a quant à elle lancé en 2017 une initiative de paiement électronique pour 30 000 planteurs ghanéens grâce à un partenariat avec des systèmes de paiement mobile (E-Zwich de la Banque du Ghana, MTN Mobile Money et Tigo Mobile Money). Par ailleurs, l'entreprise singapourienne Olam a mis en place dans 21 pays un système d'information rurale dénommé « Ofis », qui permet aux groupements d'agriculteurs et aux coopératives de mieux gérer leurs opérations de traçabilité, et s'associe à des fonctions de paiement numérique. En Côte d'Ivoire, Ofis est utilisé dans les chaînes de valeur du cacao, du café, du caoutchouc et de la noix de cajou.

Source : Les auteurs, à partir de GSMA (2017).

L'accès au financement et l'appui aux coopératives doit être renforcé

Les faibles niveaux de financement des PME entravent la transformation locale. Entre 2003-15, seuls le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont pu allouer plus de 10 % de leur budget national à l'agriculture et au développement durable pendant au moins cinq ans (CEDEAO, 2017). Sur la même période, l'Afrique de l'Ouest y a consacré 5 % du budget public en moyenne. Une des résolutions de la déclaration de Malabo de l'Union africaine (UA), en 2014, était de réaffirmer l'engagement des pays membres à atteindre de façon durable et régulière le seuil de 10 % des dépenses publiques consacrées au secteur agricole. Toutefois, peu de pays de la région sont parvenus à atteindre de façon régulière ce seuil de 10 %, malgré les engagements pris.

L'enjeu du financement concerne également la mobilisation des ressources privées en faveur du secteur agroalimentaire. Si la question de la mobilisation des ressources publiques reste primordiale, le débat sur le financement doit être élargi de manière à ce que chaque acteur économique du secteur ait accès à des services financiers adaptés à ses besoins d'investissement. Le crédit intérieur accordé au secteur privé ne représente que 24 % du PIB en 2019. Le score moyen de financement des PME se situe à 39,9, et la disponibilité du capital-risque reste faible (tableau 7.5). Le score moyen régional de la disponibilité du capital-risque n'est que de 26,1 points sur 100 tandis que le volume des primes d'assurance se situe à moins de 1 % du PIB. Le faible développement des marchés d'assurance locaux affecte énormément les agriculteurs en cas d'incident.

Tableau 7.5. Compétences humaines, système financier et capacité technologique en Afrique de l'Ouest

Pays	Crédit intérieur au secteur privé, % PIB, 2019	Primes d'assurance, % PIB, 2014-16	Financement des PME, score 2018-19	Disponibilité du capital-risque, score 2018-19
Bénin	23.3	0.7	39.5	19.2
Burkina Faso	30	0.7	29.6	12.1
Cabo Verde	61.8	1.2	43	33.1
Côte d'Ivoire	24.6	1.2	24.4	16.6
Gambie	5.7	-	42.3	33.1
Ghana	15	1.1	46.1	30.6
Guinée	10.3	-	61.9	43.5
Mali	26.2	0.6	38.9	28.1
Nigéria	14.7	0.3	30.2	16.9
Sénégal	28.2	1.2	43.3	27.4
<i>Afrique de l'Ouest</i>	24	0.9	39.9	26.1

Source : Calculs des auteurs sur la base de données du rapport du Forum économique mondial (FEM, 2019).

Favoriser l'accès au financement pour les entrepreneurs et les PME dans le secteur agricole demeure une condition *sine qua non* pour renforcer les chaînes de valeur dans leurs différentes étapes. Le système de mobilisation des financements privés peut être plus performant.

- Les garanties de prêts bancaires proposées par des organismes internationaux tels que l'Agence française de développement (AFD) ou le Fonds africain de garantie et de coopération économique (Fagace) pour favoriser l'accès au crédit local peuvent jouer un rôle. Toutefois, la plupart des garanties accordées concernent des projets de grande ampleur et doivent être mieux orientées pour atteindre également les petits producteurs et entrepreneurs locaux. La coopération avec les établissements de microcrédit, qui ciblent en général cette population, doit donc se renforcer.
- Par ailleurs, la généralisation des garanties sur stock peut également alléger les contraintes de crédit. Comme le soulignent par exemple Brulé-Françoise et al.

(2016), les capacités de stockage et d'entreposage, ainsi que les infrastructures de mise aux normes de qualité constituent entre autres des éléments qui font encore défaut dans la sous-région.

Soutenir les coopératives et organisations de producteurs s'avère essentiel car elles jouent un rôle structurant dans le développement des chaînes de valeur. Les coopératives facilitent l'accès à des aides techniques et financières, ainsi que les investissements dans les infrastructures adéquates (entrepôts de stockage réfrigérés, machines, etc.). Elles augmentent le pouvoir de négociation des agriculteurs dans les relations d'achat et de vente, et participent à la vulgarisation des bonnes pratiques agronomiques. En outre, les coopératives facilitent le développement d'activités innovantes telles que la labéllisation et la transformation. À titre illustratif :

- Au Mali, un groupe d'agriculteurs a pris l'initiative de s'organiser autour d'une coopérative appelée Yeleton. Ils ont ensuite obtenu un financement auprès des banques et le soutien du gouvernement afin d'obtenir un tracteur pour cultiver leurs fermes collectives et individuelles (Diama, 2020).
- Au Niger, le *Made Bane Farmers' Union of Falwell* a connu une augmentation significative de la production de semences de qualité et créé des magasins d'intrants et des banques de céréales. Les membres de l'Union ont été formés sur les variétés améliorées adaptées aux conditions locales et ensuite accrédités en tant que producteurs de semences certifiés, pouvant désormais fournir d'autres unions (Diama, 2020).
- Au Togo, dans le cadre du Projet pour la productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAO), la fourniture de matériel d'étuvage à des structures comme la Coopérative des femmes vaillantes d'Anié a permis de tripler leur rendement (Banque mondiale, 2020b).

Des actions ciblées de perfectionnement à l'entrepreneuriat agroalimentaire peuvent être efficaces pour renforcer les capacités de transformation locales. L'amélioration des compétences des acteurs de la CVA constitue un impératif. Au-delà des nécessaires efforts à faire pour améliorer le niveau général d'éducation formelle, les centres de perfectionnement en entrepreneuriat agroalimentaire peuvent être d'une grande utilité dans la région. Une bonne partie des jeunes en situation d'emploi se trouvent déjà hors du système éducatif. Le tiers des 15-29 ans, une large proportion de la population, se trouve sans niveau d'instruction (UNESCO, 2020).

Ces centres pourraient proposer des formations pratiques courtes aux populations déscolarisées et sans emploi pour les inciter à s'engager dans l'agriculture ou la transformation de produits agricoles. Au Mali, le Centre de formation en entrepreneuriat agricole de Baguinéda (CFEAB) leur propose notamment des formations courtes de dix jours. Les formateurs vont au plus près des populations grâce à une unité mobile dédiée, leur enseignant la fabrication de divers produits comme les jus d'hibiscus (bissap) et de zaban, le sirop de tamarin, la confiture de mangue (Le Cam, 2019). Depuis 2010, le centre a ainsi formé plus de 2 000 jeunes déscolarisés qui ont aujourd'hui un certificat de formation professionnelle et un emploi dans la CVA. Le Sénégal a ouvert en 2017 sa première université agricole francophone en Afrique de l'Ouest (Université du Sine Saloum el Hâdj Ibrahima Niass), qui entend contribuer à faire de l'agriculture un moteur de croissance basé sur les spécificités locales. Nombre de coopératives produisent des jus et confitures depuis plusieurs décennies, sans organisation véritable de la filière, pour en faire des produits phares d'exportation, sous vide et en conserves. Cette donne pourrait changer avec les agropoles intégrées, en cours de construction, dotées de centres de formation des jeunes aux métiers de l'agrobusiness (encadré 7.4).

Encadré 7.4. Agropoles intégrées et Domaines agricoles communautaires (DAC) au Sénégal

Le Sénégal a choisi de se doter de plusieurs pôles de transformation agroalimentaires (ou agropoles intégrées). Projet phare du Plan Sénégal émergent (PSE), il cherche à renforcer l'attractivité des investissements privés (exploitants agricoles, PME/PMI) afin de stimuler une industrialisation durable et inclusive, de manière équilibrée sur tout le territoire national. L'objectif consiste à porter la contribution du secteur industriel de 12 % à 25 % du PIB sur la période 2014-35 en développant des bassins agricoles présentant un fort potentiel de marché.

La première exécution a démarré en 2020 dans la région sud (Kolda, Sédhiou et Ziguinchor) et sera mise en service en 2022. Le projet devrait générer 49 500 emplois, dont 14 500 directs et 35 000 indirects et touchera près de 65 000 ménages, soit approximativement 365 000 personnes – dont 60 % de jeunes et 50 % de femmes. Deux autres agropoles sont prévues dans le centre (Diourbel, Fatick, Kaffrine et Kaolack) et le nord du pays (Louga, Matam et Saint-Louis) d'ici 2024. Leur construction devrait favoriser, entre autres, la valorisation et l'augmentation de la production des produits forestiers non-ligneux (baobab, miel, graines et fruits sauvages, huiles et résines, infusion, etc.), et l'amélioration de la qualité de la gestion des ressources naturelles (pratique de l'agriculture intelligente, adaptation au changement climatique, production d'énergie par le biogaz et restauration du couvert végétal forestier).

Par ailleurs, un Domaine agricole communautaire (DAC) bâti sur 5 000 hectares a été inauguré en juillet 2021. Dénommé Keur Momar Sarr et situé à Louga, ce DAC fait partie des quatre premiers sites opérationnels sur 11 prévus pour la phase pilote. Il est doté d'un système d'irrigation, d'un atelier d'emballage et de conditionnement des produits agricoles, de chambres froides pour la conservation des fruits et légumes et d'une ferme de formation des jeunes aux métiers de production et transformation des produits agricoles.

Source : Compilation des auteurs.

Enfin, faciliter l'accès des femmes au foncier s'avère important compte tenu de leur importante contribution à la production agricole. Dix pays de la région (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Niger, Nigéria, Sierra Leone et Togo) affichent des taux de discrimination élevés à très élevés en la matière. Au Burkina Faso, au Cabo Verde, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, au Mali et au Sénégal, les femmes représentent, en moyenne, 43 % de la main-d'œuvre agricole mais seulement 8 % des propriétaires de parcelles (OCDE, 2018). Une bonne partie des écarts de genre en matière de propriété foncière s'explique par des pratiques coutumières discriminatoires et la mauvaise application des dispositions législatives. Par exemple, le Code foncier rural du Bénin accorde l'égalité des droits de propriété foncière mais le droit coutumier prévoit que seuls les hommes peuvent hériter de terres.

La réponse aux pressions environnementales implique l'adoption de méthodes de production modernes pour favoriser la production de produits durables

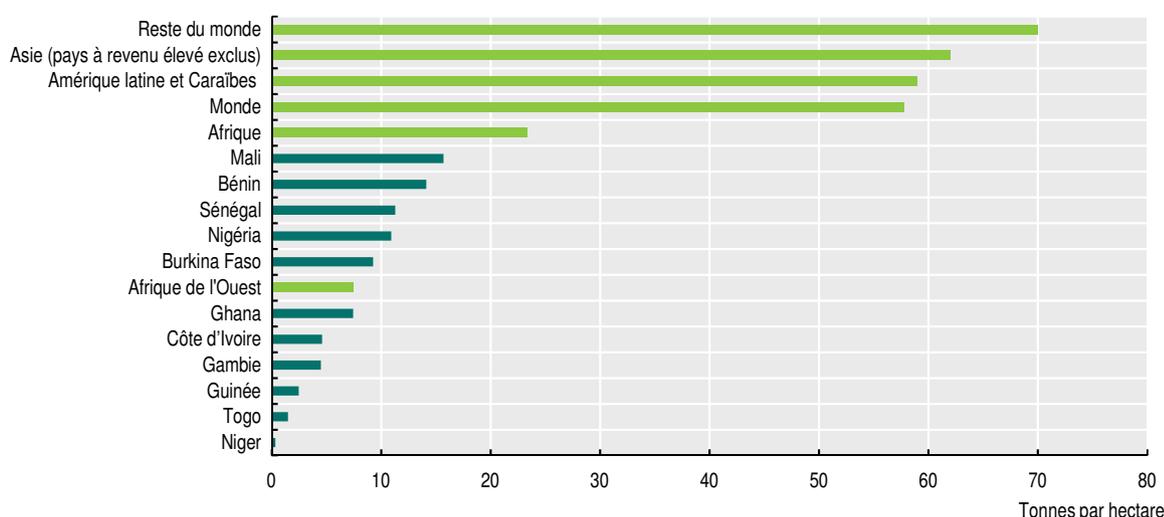
L'Afrique de l'Ouest reste l'une des régions les plus riches en ressources agricoles, toutefois elle doit répondre urgemment aux pressions environnementales. La région s'étend, selon FAOSTAT (2020), sur une superficie globale de 511.54 millions hectares sillonnée par de grands fleuves, dont 47.6 % de terres agricoles. Certains pays tels que la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Nigéria la Sierra Leone et le Togo disposent de plus de

50 % de terres arables. Cependant, seulement 42.4 % du potentiel était exploité en 2018. Par ailleurs, le Mali, le Libéria, le Nigéria et le Ghana comptent plus d'un million d'hectares de terres immergées sous les eaux intérieures, des eaux nécessaires à l'irrigation. La région bénéficie également de côtes maritimes riches en ressources halieutiques, qui donnent là encore bien des opportunités de transformation sur place du poisson.

Les systèmes agricoles et pastoraux demeurent très extensifs, exerçant une pression sur les écosystèmes et ressources forestières disponibles dans la région. Entre 1975 et 2013, le couvert forestier s'est réduit de 37 %, pour ne représenter plus que 16.6 % du territoire, contre 21.4 % de moyenne africaine. En outre, environ 90 % des pâturages et 80 % des surfaces de cultures au Sahel ouest-africain sont significativement affectées par la dégradation des terres, y compris par l'érosion (FAO, 2015).

Atténuer l'effet de la variabilité climatique sur la productivité des exploitations agricoles passera donc d'abord par un apport suffisant en fertilisants et l'utilisation de semences améliorées. En 2018 par exemple, la quantité d'azote nutritif par superficie de terres cultivées en Afrique de l'Ouest n'était que de 7.5 tonnes/ha contre une moyenne de 70 tonnes/ha pour le reste du monde (graphique 7.13). Au Ghana, la faible demande de fertilisants s'explique par le faible rendement que leur utilisation génère (Kolavalli, 2019). Pour générer des effets positifs forts sur les rendements agricoles, l'utilisation des fertilisants devrait être complétée par des mesures accompagnatrices comme l'utilisation des semences améliorées et de meilleures pratiques agronomiques. Le cas du développement des différentes variétés de *New Rice for Africa* (NERICA) par la *West Africa Rice Development association* (WARDA) en témoigne, ayant contribué à l'amélioration du rendement des agriculteurs dans certains pays de la région (Dibba et al. 2012 ; Diagne, Midingoyi et Kinkingninhoun-Medagbe, 2013). Il en est de même avec le développement et la distribution de semences améliorées de cacao par le Centre de recherche agronomique (CNRA) en Côte d'Ivoire, qui permettent de doubler les rendements agricoles (CCC, 2014), tout en contribuant à la lutte contre les virus qui affectent les plantations de cacao (encadré 7.5).

Graphique 7.13. Usage agricole d'azote nutritif par superficie de terres cultivées (t/ha), de terres cultivées (t/ha), 2018



Source : Calculs des auteurs sur la base de données de FAOSTAT (2020), base de données en ligne ; <http://www.fao.org/faostat/fr/>.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934300866>

Par ailleurs, l'accélération de l'irrigation demeure fondamentale. En 2017, seulement 10 % des terres irrigables l'étaient effectivement (FAO, 2020), soit le même niveau qu'en 2007 (9 %). Higginbottom et al. (2021) expliquent cette situation par le fait que les projets sont parfois trop ambitieux et privilégient des cultures de faible valeur, mettant en péril la viabilité économique des projets. Néanmoins, il existe des exceptions comme le *Kpong Irrigation Scheme* au Ghana, qui permet aux producteurs de riz locaux d'avoir des rendements comparables à ceux des pays asiatiques pour la culture irriguée de riz (Takeshima et al., 2013). Le succès de ce projet n'a toutefois pas été répliqué dans le reste du pays, malgré des conditions assez similaires.

Encadré 7.5. La filière cacao face au défi de l'adaptation climatique

Le cacao reste le troisième marché alimentaire mondial avec environ 10 milliards USD d'échanges annuels. L'Afrique de l'Ouest se classe premier producteur mondial avec 60.7 % de la production mondiale de fèves de cacao et 90.5 % de la production africaine en 2019 (FAOSTAT, 2020). Les principaux producteurs sont la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, avec plus de 50 % de l'offre mondiale. Pilier de l'économie ivoirienne, la filière contribue entre 15 % et 20 % à la formation du PIB, emploie près de 600 000 planteurs et fait vivre environ 6 millions de personnes selon le Conseil du café-cacao (CCC).

La demande de cacao, approximée par le volume broyé, émane principalement d'Europe et des États-Unis, qui importent respectivement 75 % et 50 % de leurs stocks de fèves en provenance de l'Afrique de l'Ouest, avant de voir leurs industries les transformer et en tirer l'essentiel de la valeur ajoutée. Un complexe industriel est en cours de construction en Côte d'Ivoire pour augmenter la capacité de transformation du cacao sur place et la faire passer de 500 000 à 1 million de tonnes (AFP, 2020).

Malgré une progression en volume au cours des dernières décennies, la productivité agricole reste encore faible pour maintenir l'avantage compétitif au niveau mondial. L'une des contraintes majeures de la filière tient au vieillissement des plantations et au renouvellement des cacaoyers. Au cours des 20 dernières années, la productivité du verger ivoirien a stagné autour de 450-550 kg par hectare. Les maladies botaniques comme le *Swollen Shoot* et la *Pourriture Brune* qui sévissent dans les pays tropicaux ainsi que d'autres pathologies font perdre 30 % des récoltes annuelles.

Le manque de formation, les pratiques culturales extensives et une sous-utilisation de produits phytosanitaires appropriés entravent les rendements, détériorent la qualité des sols et exercent une pression sur le verger forestier. En Côte d'Ivoire, la superficie de forêt est passée de 12 à 3 millions d'hectares entre 1960 et 2019. Près de 80 % des producteurs de cacao vivent avec moins de 3 USD par jour.

Les difficultés d'accès des planteurs au financement limitent les possibilités de développement des plantations ainsi que l'acquisition de matériels et produits agricoles modernes. En outre, la fiscalité atteint jusqu'à 22 % de la valeur coût-assurance-frêt (CAF) des exportations, soit l'une des plus fortes au monde. Elle se traduit par une taxation d'environ 40 % du chiffre d'affaires du planteur, et de plus de 50 % sur ses bénéfices.

Plusieurs initiatives sont en cours pour améliorer la chaîne de valeur du cacao tout en intégrant les normes édictées par les industriels du secteur, regroupées sous le vocable « cacao durable », afin d'offrir aux consommateurs des produits de bonne qualité de façon soutenable. Le gouvernement ivoirien et l'UE, principal acheteur du cacao ivoirien avec 67 % du volume exporté, ont organisé une réunion de haut niveau le 22 janvier 2021 qui vise à créer un cadre de dialogue inclusif. L'objectif est, d'une part, d'établir une collaboration et un partage d'expériences et de savoir et d'autre part, de mettre sur pied une coordination permettant de contribuer à une culture de cacao durable.

Source : Compilation des auteurs, CCC.

Les barrières non tarifaires constituent un frein au développement des chaînes de valeur à l'échelle régionale

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) lancée en janvier 2021 offre un cadre propice pour fluidifier les échanges commerciaux et accélérer le développement des CVA régionales. La ZLECAf vise à réaliser un marché continental unique de plus de 1.3 milliard de personnes d'ici 2027. La libéralisation effective du commerce intrarégional, combinée avec des investissements dans les infrastructures commerciales, permettrait de connecter les marchés enclavés et côtiers. Ces derniers constituent l'essentiel de la dynamique de la demande alimentaire. Des mesures plus qu'urgentes pour accélérer son opérationnalisation sont donc indiquées afin d'apporter des solutions aux multiples problèmes structurels auxquels font face les pays.

Pour ce faire, le respect effectif des accords signés entre États sur la facilitation du transit doit se faire de façon plus forte et rigoureuse. La persistance des obstacles formels et informels, tarifaires et non tarifaires, aux échanges intérieurs décourage les agents économiques dans la conquête des marchés régionaux. En novembre 2017, huit pays de la CEDEAO exigeaient encore des certificats de pays d'origine pour le transport de produits alimentaires bien qu'ils aient été supprimés en 2003 (Mercier, 2018). Cette politique représente un réel obstacle au commerce puisque les certificats d'origine ont un coût supporté par les commerçants, et le processus d'obtention s'avère long et fastidieux (CNUCED, 2018). Ces obstacles coûteux affectent la compétitivité des acteurs locaux sur les marchés régionaux.

Le renforcement de la compétitivité des produits passe également par les efforts de coordination des cadres réglementaires relatifs aux normes et standards sanitaires et phytosanitaires (SPS). Le cadre de la politique sanitaire et phytosanitaire de l'UA et l'annexe 7 du texte de l'Accord de la ZLECAf mettent l'accent sur cette nécessité d'harmonisation des normes SPS au niveau continental. Ceci permettrait d'organiser les flux de biens agroalimentaires et de limiter les restrictions commerciales abusives. À titre d'exemple, Cadot et Gourdon (2014) ont estimé que les mesures SPS augmentaient de 13 % le prix des biens alimentaires en Afrique subsaharienne. En Afrique de l'Ouest, des efforts d'amélioration sont mis en œuvre avec notamment l'adoption en 2002 d'un Programme qualité Afrique de l'Ouest (PQAO) au sein de l'UEMOA et élargi à l'ensemble des pays de la CEDEAO en 2007. Le PQAO, cadre réglementaire régional relatif aux mesures sanitaires et phytosanitaires, est supposé s'appliquer dans la CEDEAO. Mais à ce jour, des contraintes en ressources humaines, techniques et financières subsistent encore pour la mise en œuvre, le contrôle et le suivi des mesures adoptées.

Les initiatives de coopération transfrontalière autour des filières d'exportations peuvent améliorer la compétitivité des produits et attirer des investissements

Les pays doivent continuer à mettre l'accent sur l'harmonisation du cadre réglementaire et juridique relatif à l'attraction des investissements. En la matière, les pays ont particulièrement intérêt à surpasser les cadres nationaux isolés. L'amélioration de l'environnement des affaires dans l'ensemble de la région revêt une importance cruciale pour attirer les grands investissements. Les facteurs de gouvernance et institutionnels liés à la performance du cadre réglementaire et fiscal doivent assurer, entre autres, la protection des droits de propriété, attirer des investisseurs et limiter les effets de la corruption. En 2020, le score moyen de l'indicateur *Doing Business* était de 51.8 dans la région, contre 63 au niveau mondial et 78.4 dans l'OCDE. Sur 189 pays, le Togo était le mieux classé de la région, occupant le 9^e rang en Afrique et le 97^e rang mondial. Le Togo et le Nigéria (131^e) figuraient parmi le top 10 des pays les plus réformateurs d'Afrique (Banque mondiale, 2020c).

Les gouvernements peuvent également collaborer pour rééquilibrer les rapports de force dans la gouvernance des chaînes de valeur des principales cultures d'exportation de la région. En se mettant ensemble, les États augmentent leur marge de manœuvre dans les négociations avec les acheteurs internationaux. C'est par exemple le cas de la chaîne de valeur du cacao entre la Côte d'Ivoire et le Ghana. Ces pays, qui contrôlent 60 % du marché mondial, fixent désormais un prix plancher en deçà desquels le cacao ne se vendra pas, le Différentiel de Revenu Décent – 400 USD par tonne pour la campagne 2020-21. (CCC, 2020). D'autres formes de coopération comme la création de labels de qualité ou encore de normes de responsabilités sociétales communes sont également possibles.

La création de zones économiques spéciales (ZES) transfrontalières peut stimuler les complémentarités régionales. En effet, les ZES par les incitations fiscales accordées aux entreprises et la meilleure disponibilité des infrastructures qui les caractérisent ont vocation à créer des pôles de compétitivité et d'emplois au sein des pays. Le caractère transfrontalier favorise par définition le développement de chaînes de valeur complètes. Il permet aux entreprises de tirer parti des complémentarités régionales, d'où la création de la ZES transfrontalière Sikasso/Korhogo/Bobo-Dioulasso (SKBO) entre le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Lancée en 2018, elle a vocation à exploiter les potentialités agricoles et minières transfrontalières et à créer des emplois. Ce type d'initiatives gagnerait à être multiplié dans la sous-région. Ces zones économiques transfrontalières peuvent jouer un rôle important dans la stratégie d'attraction des IDE au vu des facilités qu'elles proposent aux entreprises. Elles pourraient ainsi contribuer au transfert de connaissances techniques, à l'amélioration des capacités productives et donc à la possibilité d'intégrer des activités de transformation des produits qui ajoutent de la valeur.

Références

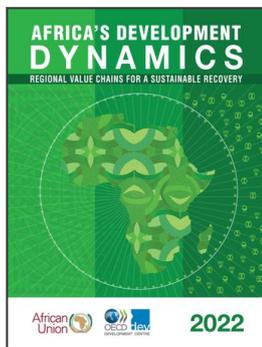
- Adeyeye, A. (2017), *Business and Investment Opportunities in the Agribusiness Industry of Nigeria*, NTU-SBF Centre for African Studies, Nanyang Technological University, Singapour, 31 août, https://www.ntu.edu.sg/docs/librariesprovider100/abi/2017_aug_business-and-investment-opportunities-in-nigeria-agribusinesscd0cbe2b74494ff7a0ceed00cd823e64.pdf?sfvrsn=5445f1b8_2.
- AFP (2020), « La Côte d'Ivoire lance la construction de deux nouvelles usines de transformation du cacao », *Agence France Presse in Le Monde*, Paris, 23 septembre, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/09/23/la-cote-d-ivoire-lance-la-construction-de-deux-nouvelles-usines-de-transformation-du-cacao_6053261_3212.html.
- Allen, T. et P. Heinrigs (2016), « Emerging Opportunities in the West African Food Economy », *West African Papers*, N° 1, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jlvfj4968jb-en>.
- Allen, T., P. Heinrigs et I. Heo (2018), « Agriculture, Food and Jobs in West Africa », *West African Papers*, N° 14, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/dc152bc0-en>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2014), *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique*, Banque africaine de développement, Tunis/Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aeo-2014-fr>.
- Balassa, B. (1965), "Trade Liberalisation and Revealed Comparative Advantage", *The Manchester School*, Volume 33, Issue 2, Pages 99-123, <https://doi.org/10.1111/j.1467-9957.1965.tb00050.x>.
- Banque mondiale (2021), *World Development Indicators* (base de données), Washington, DC, <https://databank.banquemondiale.org/reports.aspx?source=world-development-indicators>, consulté le 18 août 2021.
- Banque mondiale (2020a), *Rapport sur le développement dans le monde 2020, base de données sur les CVM*, www.worldbank.org/en/publication/wdr2020/brief/world-development-report-2020-data.
- Banque mondiale (2020b), *Au Togo, une coopérative d'agricultrices lance avec succès un riz 100 % qualité supérieure*, Banque mondiale, Washington, DC, 28 janvier, www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2020/01/28/in-togo-a-women-farmers-cooperative-successfully-produces-premium-quality-rice.
- Banque mondiale (2020c), *Rapport Doing Business 2020, données clés Afrique subsaharienne*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://francais.doingbusiness.org/content/dam/doingBusiness/pdf/db2020/DB20-FS-SSA---french.pdf>.

- BCEAO (2021), *Rapport annuel de la BCEAO 2020*, Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, Dakar, www.bceao.int/fr/publications/rapport-annuel-de-la-bceao-2020.
- Belotti, F., A. Borin, et M. Mancini (2020), « *icio : Economic Analysis with Inter-Country Input-Output Tables in Stata* », *Policy Research Working Paper*, N° 9156, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33361>.
- Blue Skies (2020), *Blue Skies Launches New State-of-the-Art Facility in Benin*, Blue Skies, Cotonou, 26 février, <https://www.blueskies.com/blue-skies-launches-new-state-of-the-art-facility-in-benin> (consulté le 15 juin 2021).
- Brulé-Françoise, A. et al. (2016), « Le crédit à l'agriculture, un outil-clé du développement agricole », *Techniques Financières et Développement*, N° 124, pp. 35-52, Épargne sans frontière, Paris, <https://doi.org/10.3917/tfd.124.0035>.
- CCC (2020), *Projet national de lutte contre le swollen shoot*, Conseil du café-cacao, ministère de l'Agriculture, République de Côte d'Ivoire, Abidjan, www.conseilcafecacao.ci/index.php?option=com_content&view=article&id=123&Itemid=202.
- CCC (2014), *Programme Quantité-Qualité-Croissance « 2QC » 2014-2023*, Conseil du café-cacao, ministère de l'Agriculture, République de Côte d'Ivoire, Abidjan, mars, www.conseilcafecacao.ci/docs/PROGRAMME_2QC_2014-2023.pdf.
- Cadot, O. et J. Gourdon (2014), « Assessing the Price-Raising Effect of Non-Tariff Measures in Africa », *Journal of African Economies*, Vol. 23 (N° 4), pp. 425-463, Centre for the Study of African Economies (CSAE), University of Oxford, Oxford, <https://doi.org/10.1093/jae/eju007>.
- Casella, B. et al. (2019), UNCTAD-Eora Global Value Chain Database, <https://worldmrio.com/unctadgvc/> (consulté le 1er juin 2021).
- CEDEAO (2017), *Cadre d'orientation stratégique à l'horizon 2025 : Synthèse*, Département de l'Agriculture, de l'environnement et des ressources en eau de la CEDEAO, Abuja, <https://araa.org/sites/default/files/media/Cadre%20d%27Orientation%20Stratégique%20ECOWAP%202025%20FR.pdf>.
- CEPII (2021), BACI (base de données), Centre d'études prospectives et d'informations internationales, Premier ministre/France Stratégie, Paris, www.cepii.fr/cepii/fr/bdd_modele/presentation.asp?id=37 (consulté le 18 août 2021).
- CILSS (2020), « Impact de la crise du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest », *Note d'information et de veille*, N° 5, août 2020, Comité inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel, Ouagadougou, http://www.cilss.int/wp-content/uploads/2020/12/Note-info-SAN-COVID19-N-5_aoc%3BBt-2020.pdf.
- CNUCED (2021), *World Investment Report 2021 – Investing in Sustainable Recovery*, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, United Nations Publications, New York, https://unctad.org/system/files/official-document/wir2021_en.pdf.
- CNUCED (2020), UNCTADStat (base de données statistiques), Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, Genève, http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx?sCS_ChosenLang=fr.
- CNUCED (2018), *Regional Integration and Non-Tariff Measures in the Economic Community of West African States (ECOWAS)*, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, Genève, https://unctad.org/system/files/official-document/ditctab2018d1_en.pdf.
- CUA/OCDE (2021), *Dynamiques du développement en Afrique 2021 : Transformation digitale et qualité de l'emploi*, Commission de l'Union africaine, Addis Ababa/Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/cd08eac8-fr>.
- CUA/OCDE (2019), *Dynamiques du développement en Afrique 2019 : Réussir la transformation productive*, Commission de l'Union africaine, Addis Ababa/Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/291046f7-fr>.
- Diagne, A., S. K. G. Midingoyi et F. M. Kinkingninhoun-Medagbe (2013), « Impact of NERICA Adoption on Rice Yield : Evidence from West Africa », in Otsuka, K. et D. Larson (eds), *An African Green Revolution*, Springer, Dordrecht, https://doi.org/10.1007/978-94-007-5760-8_7.
- Diama, A. (2020), *Farmer cooperatives across West and Central Africa help expand access to improved seeds, boosting yields*, International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics – ICRISAT, West and Central Africa, Bamako, www.icrisat.org/farmer-cooperatives-across-west-and-central-africa-help-expand-access-to-improved-seeds-boosting-yields/.
- Dibba, L. et al. (2012), « The impact of NERICA adoption on productivity and poverty of the small-scale rice farmers in the Gambia », *Food Security*, Vol. 4, N° 2, pp. 253-265, Springer, Dordrecht, <https://doi.org/10.1007/s12571-012-0180-5>.
- Duflo, E. et A. Banerjee (2020), « Coronavirus is a crisis for the developing world, but here's why it needn't be a catastrophe », *The Guardian*, Londres, 6 mai, <https://www.theguardian.com/commentisfree/2020/may/06/vulnerable-countries-poverty-deadly-coronavirus-crisis>.

- L'Économiste (2019), « Production d'ananas : l'Afrique reste derrière mais l'avenir est prometteur », *L'Économiste*, Cotonou, 17 juillet, <https://leconomistebenin.com/2019/07/17/production-d-ananas-lafrique-reste-derriere-mais-lavenir-est-prometteur/>.
- Fally, T. et R. Hillberry (2018), « A Coasian Model of International Production Chains », *Journal of International Economics*, N° 114, pp. 299-315, Elsevier, Amsterdam, <https://doi.org/10.1016/j.jinteco.2018.07.001>.
- FAO (2020), *AQUASTAT Database*, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <http://www.fao.org/aquastat/statistics/query/index.html?lang=en>.
- FAO (2015), *Status of the World's Soil Resources (SWSR)*, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/c6814873-efc3-41db-b7d3-2081a10ede50/>.
- FAO et al. (2021), *The State of Food Security and Nutrition in the World 2021. Transforming food systems for food security, improved nutrition and affordable healthy diets for all*, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, avec le Fonds international de développement agricole, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale de la santé, <https://doi.org/10.4060/cb4474en>.
- FAOSTAT (2020), *Données de l'alimentation et de l'agriculture*, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <http://www.fao.org/faostat/fr/>.
- FAOSTAT (2019), *Pays par produits*, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, https://www.fao.org/faostat/fr/#rankings/countries_by_commodity.
- fDi Markets (2021), *fDi Markets Database: the in-depth crossborder investment monitor from the Financial Times*, Londres, <https://www.fdimarkets.com/> (consulté en octobre 2021).
- FEM (2019), *The Global Competitiveness Report*, Forum économique mondial, Genève, <https://fr.weforum.org/reports/global-competitiveness-report-2019>.
- FMI (2021), *World Economic Outlook Database*, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/October (consulté le 18 novembre 2021).
- Ghins, L. et K. Zougbedé (2019), « L'économie alimentaire peut créer plus d'emplois pour la jeunesse ouest-africaine », *OECD Development matters* (blog), Organisation de coopération et de développement économiques/Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, Paris, 23 août, <https://oecd-development-matters.org/2019/08/23/the-food-economy-can-create-more-jobs-for-west-african-youth/>.
- Gouvernement du Burkina Faso (2020), *Message à la Nation de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso, sur la pandémie du COVID-19*, 2 avril, <https://www.presidenceufaso.bf/message-a-la-nation-de-son-excellence-monsieur-roch-marc-christian-kabore-president-du-faso-president-du-conseil-des-ministres-sur-la-pandemie-du-COVID-19/>.
- Gouvernement de Côte d'Ivoire (2020), *Pandémie du Coronavirus : présentation du plan de soutien économique, social et humanitaire*, Abidjan, mars 2020, <https://www.gouv.ci/doc/1585943114Pandemie-du-coronavirus-COVID-19-Presentation-du-plan-de-soutien-economique-social-et-humanitaire.pdf>.
- Goyal, A. (2014), « Expanding Africa's digital frontier: Farmers show the way », *World Bank blogs*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://blogs.worldbank.org/africacan/expanding-africa-digital-frontier-farmers-show-way>.
- GSM (2021), *Le point sur le secteur : les services de mobile money dans le monde 2021*, GSM Association, Londres, <https://www.gsma.com/sotir/>.
- GSMA (2017), *Les opportunités de la numérisation des chaînes de valeur agricoles, les leçons de la Côte d'Ivoire*, GSM Association/Projet UKaid, ministère britannique du Développement international (DFID), Londres, octobre, www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2017/10/Les-opportunit%C3%A9s-de-la-num%C3%A9risation-des-cha%C3%AEnes-de-valeur-agricoles-Les-le%C3%A7ons-de-la-C%C3%B4te-d%E2%80%99Ivoire.pdf.
- GSMA (2016), *Market Size and Opportunity in Digitising Payments in Agricultural Value Chains*, GSM Association Intelligence, Londres, novembre, <https://data.gsmaintelligence.com/api-web/v2/research-file-download?id=18809386&file=market-size-and-opportunity-in-digitising-payments-in-agricultural-value-chains-1482140000731.pdf>.
- Higginbottom, T. P. et al. (2021), « Performance of large-scale irrigation projects in sub-Saharan Africa », *Nature Sustainability*, Vol. 4, N° 6, pp. 501-508, Nature Portfolio, Springer, Amsterdam/Macmillan, Londres, <https://doi.org/10.1038/s41893-020-00670-7>.
- Hollinger, F. et J.M. Staatz (2015), *Croissance agricole en Afrique de l'Ouest : facteurs déterminants de marché et de politique*, Fonds des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), Rome, <http://www.fao.org/publications/card/fr/c/d113017b-0710-4302-9f0a-dd26f875f5cb/>.

- Iwuchukwu, J. C., C. E. Nwobodo et C. E. Udoye (2017), « Problems and Prospects of Pineapple Production in Enugu State, Nigeria », *Journal of Agricultural Extension*, Vol. 21, N° 1, février, <http://dx.doi.org/10.4314/jae.v21i1.14>.
- Koffi, S. et al. (2020), *COVID-19 Pandemic: Impact of Restriction Measures in West Africa*, Economic Community of West African States (ECOWAS) Commission, the World Food Programme (WFP), United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) and Centre d'excellence regional contre la faim et la malnutrition (Cerfam), https://www.researchgate.net/profile/Babau-Sogue/publication/349111526_Covid-19_Pandemic_Impact_of_restriction_measures_In_West_Africa_Acknowledgement/links/602135f1a6fdcc37a80ee231/Covid-19-Pandemic-Impact-of-restriction-measures-In-West-Africa-Acknowledgement.pdf.
- Kolavalli, S. (2019), « Developing Agricultural Value Chains », in *Ghana's Economic and Agricultural Transformation : Past Performance and Future Prospects*, Diao, X. et al. (ed.), Chapter 8, pp. 210-240, International Food Policy Research Institute (IFPRI), New York, et Oxford University Press, Oxford, https://doi.org/10.2499/9780198845348_08.
- Kpenavoun Chogou, S., E. Gandonou et N. Fiogbe (2017), « Mesure de l'efficacité technique des petits producteurs d'ananas au Bénin », *Cahiers Agricultures*, Vol. 26, N°2, EDP Sciences, Les Ulis, mars, <http://dx.doi.org/10.1051/cagri/2017008>.
- Le Cam, M. (2019), « Au Mali, des formations pour montrer aux jeunes qu'ils peuvent réussir dans l'agriculture », *Le Monde*, Paris, 27 novembre, www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/27/au-mali-des-formations-pour-montrer-aux-jeunes-qu-ils-peuvent-reussir-dans-l-agriculture_6020764_3212.html.
- Mercier, S. (2018), « The Cost of Transporting Cereals in West Africa », *IFPRI Discussion Paper*, N° 1759, International Food Policy Research Institute, Washington, DC, <http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/132820>.
- MoFEP (2020), *Ghana COVID-19 Alleviation and Revitalization of Enterprises Support*, Ghana Ministry of Finance (MoFEP), Accra, <https://www.mofep.gov.gh/sites/default/files/news/care-program.pdf>.
- OCDE (2018), « Gender inequality in West African social institutions », *West African Papers*, N° 13, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fe5ea0ca-en>.
- OCDE/CSAO (2021), « Transformations des systèmes alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest : implications pour les populations et les politiques », *Maps & Facts*, N° 4, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/Éditions OCDE, Paris, avril, https://www.oecd.org/fr/csao/cartes/Food-systems-Sahel-West-Africa-2021_FR.pdf.
- OCDE/CSAO (2020a), « Crise alimentaire et nutritionnelle 2020, analyses & réponses », *Maps & Facts*, N° 3, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/Éditions OCDE, Paris, novembre, https://www.oecd.org/fr/csao/cartes/Food-nutrition-crisis-2020-Sahel-West-Africa_FR.pdf.
- OCDE/CSAO (2020b), « Histoire, politiques & environnement et formes urbaines africaines », in *Dynamiques de l'urbanisation 2020 – Africapolis, une nouvelle géographie urbaine*, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5184fbf5-fr>.
- OCDE/CSAO (2020c), « Food and Nutrition Crisis 2020, Analyses & Responses », *Maps & Facts* N° 3, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/Éditions OCDE, Paris, novembre, www.oecd.org/swac/maps/Food-nutrition-crisis-2020-Sahel-West-Africa_EN.pdf.
- OCDE/CSAO (2019), « Femmes et réseaux marchands en Afrique de l'Ouest », *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, 4 avril, <https://doi.org/10.1787/2466d2f7-fr>.
- OIT (2020), *Caractéristiques de la population active*, Statistiques de l'Organisation internationale du travail (ILOStat), Genève, in *Annexe statistique des Dynamiques de développement de l'Afrique* (2021), Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba et Éditions OCDE, Paris, https://github.com/AfDDAnnex/AfDDDDAf2021/raw/main/DDAf_2021_tableau_annexe_Tab09.xlsx.
- OMD (2014), *Manuel sur le transit : pour l'établissement de systèmes efficaces de transit pour les PDSL*, Organisation mondiale des douanes, Bruxelles, <http://www.wcoomd.org/-/media/wco/public/fr/pdf/topics/key-issues/ecp/2015/transit-handbook-for-upload-fr.pdf?db=web>.
- Rieckmann, K. (2020), *Moving smallholder farmers out of poverty at myAgro*, myAgro, 29 juin, <https://www.youtube.com/watch?v=EvgAX6uocd8>.
- Rieländer, J. et B. Traoré (2015), « Explaining Diversification in Exports Across Higher Manufacturing Content : What is the role of commodities? », *Document de travail du Centre de développement de l'OCDE*, N° 327, Éditions OCDE, Paris, 1^{er} septembre, <https://doi.org/10.1787/5jrs8sq91p9x-en>.
- Takehima, H. et al. (2013), « Dynamics of Transformation Insights from an Exploratory Review of Rice Farming in the Kpong Irrigation Project », *IFPRI Discussion Paper*, N° 01272, International Food Policy Research Institute, Washington, DC, juin, <http://ebrary.ifpri.org/utills/getfile/collection/p15738coll2/id/127744/filename/127955.pdf>.

- Teravaninthorn, S. et G. Raballand (2009), *Transport prices and costs in Africa : a review of the main international corridors*, Directions in Development Infrastructure, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/6610>.
- UNESCO (2020), *Base de données*, Institut de statistique de l'Unesco, Paris, <http://data.uis.unesco.org/?lang=fr>, consulté le 21 octobre 2021.



Extrait de :

Africa's Development Dynamics 2022

Regional Value Chains for a Sustainable Recovery

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/2e3b97fd-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2022), « L'intégration des chaînes de valeur en Afrique de l'Ouest et l'industrie agroalimentaire », dans *Africa's Development Dynamics 2022 : Regional Value Chains for a Sustainable Recovery*, Commission de l'Union africaine, Addis Ababa/Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/236b6ffd-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.